REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie



COUVERTURE SANTE UNIVERSELLE PHASE I



MANUEL DE PROCEDURES















PREFACE

Le Cameroun a pris l'engagement d'améliorer l'accès aux soins et services de santé pour tous par la réduction des paiements directs des ménages. Cette initiative vient s'ajouter à l'ensemble des mesures qui permettent un accès à des services et soins essentiels pour une meilleure protection sociale en santé de toutes les personnes sur le territoire national. Cette mesure est cohérente avec la stratégie de financement de la santé qui propose par ailleurs, un ensemble de dispositions pour assurer à tous les camerounais, un accès équitable à des soins de santé de qualité afin de réaliser la vision de la Stratégie Sectorielle de Santé 2020-2030 à savoir : « Le Cameroun, un pays où l'accès universel aux services de santé de qualité est assuré pour toutes les couches sociales à l'horizon 2035 ».

L'un des principaux défis actuels de notre système de santé est sa faible couverture par un mécanisme de protection sociale en santé, seule alternative rassurante pour l'accès équitable aux soins et services de santé et de protection contre les risques financiers des usagers et la disponibilité de services de qualité dans les formations sanitaires avec l'augmentation de l'utilisation des services.

Le Gouvernement a pris de nombreux engagements en faveur du secteur de la santé parmi lesquels la mise en place de la Couverture Santé Universelle (CSU). L'intégration des politiques de réduction des paiements directs des ménages notamment les User fees, le chèque santé, et la gratuité de prise en charge du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans, chez les femmes enceintes (la gratuité des kits obstétricaux), la prise en charge des insuffisances rénales (Dialyse) constituent une opportunité pour une progression vers la Couverture Sanitaire Universelle.

Ces engagements nécessitent d'importantes ressources financières et matérielles. A cet effet, il est indispensable d'assurer une mobilisation financière pour garantir la pérennité des interventions de santé publique financées par l'Etat et les partenaires.

A ce titre, j'exhorte toutes les parties prenantes, acteurs nationaux et internationaux, étatiques et non étatiques à s'en approprier et à s'engager pour la mise en œuvre optimale de ce projet présidentiel.

Docteur MANAOUDA MALACHIE

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATION

SIGLES	DÉSIGNATIONS	SIGLES	DÉSIGNATIONS
ACV	Agence de Contractualisation et de	DRFP	
	Vérification		Financières et du Patrimoine
ASC	Agent de Santé Communautaire	DRSP	Délégation Régionale de la Santé
CNSHAS	Conseil National de la Santé, de	DS	Publique District de Santé
	l'Hygiène et des Affaires Sociales		
CENAME	Centre National	DSF	Direction de la Santé Familiale
	d'Approvisionnement en	ECD	Equipe Cadre du District
	Médicaments et consommables médicaux Essentiels	FEC	Femmes Enceintes
СМА	Centre Médical d'Arrondissement	FOSA	Formation Sanitaire
CNLS	Comité National de Lutte contre le Sida	FRPS	Fonds Régional pour la Promotion de la Santé
COGE	Comité de Gestion	GTR	Groupe Technique Régional
COGEDI	Comité de Gestion du District	HD	Hôpital de District
COSADI	Comité de Santé du District	HR	Hôpital Régional
CPN	Consultation Prénatale	MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
CSI	Centre de Santé Intégré	OBC	Organisations à Base
CSU	Couverture Santé Universelle		Communautaire
cv	Charge Virale	PBF	Performance Based Financing
DAJC	Division des Affaires Juridiques et	PCA	Paquet Complémentaire d'Activités
	du Contentieux	PEV	Programme Elargie de Vaccination
DEP	Division des Etudes et des Projets	PMA	Paquet Minimum d'Activités
DCOOP	Division de la Coopération et du	PTF	Partenaire Technique Financier
5	Partenariat	PvVIH	Personne vivant avec le VIH
DHIS	District Health Information System	SIDA	Syndrome d'Immunodéficience
DLMEP	Direction de la Lutte contre la		Acquise
	Maladie, les Epidémies et les	SSD	Services de Santé de District
DPML	Pandémies	TARV	Traitement AntiRétroViral
DPINL	Direction de la Pharmacie, du Médicament et du Laboratoire	UF	User Fees
DPS	Direction de la Promotion de la	•	
210	Santé	VIH	Virus d'Immunodéficience
'			Humaine

TABLE DES MATIÈRES

PREFACEIII
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATION IV
TABLE DES MATIÈRES V
LISTE DES TABLEAUXVI
LISTE DES FIGURESVII
I. INTRODUCTION1
CONTEXTE
II. CLARIFICATION DU CONCEPT DE PHASE I DE LA CSU7
III. LA MESURE D'EXEMPTION DU PAIEMENT DES FRAIS DIRECTS DANS LE CADRE DE LA CSU
Rappel de la structure du système de sante
PYRAMIDE DE MISE EN ŒUVRE DE LA PHASE 1 DE LA CSU
IV. CHAMP D'APPLICATION19
PAQUET DE SOINS ET SERVICES
Consultation des enfants de 0 à 5 ans 30
Prise en charge de l'hémodialyse31 Chèque Santé32
V. MISE EN ŒUVRE DE LA PHASE I DE LA CSU35
COORDINATION35
Coordination Centrale
Coordination régionale
Dispositions additionnelles
AFFILIATION ET IMMATRICULATION

	MODALITES DE PRISE			
	D'OUVERTURE DES DI			
	CONVENTIONNEMENT			
	SOINS	• • • • • • • • •		5
	I. CIRCUIT D'APP			
D	E DISTRIBUTION I	DES IN	TRANTS	6
	SELECTION			6
	QUANTIFICATION ET F			
	APPROVISIONNEMENT			
	DISTRIBUTION			
	DISPENSATION ET UT	ILISATIC	ON	8
	II. PRINCIPAUX			
	EUVRE DE LA MES			
P.	AIEMENTS DE FRA			
	OUTILS DE GESTION			
	Outral of the bedream			
	OUTILS DE PERFORMA			
	III. MECANISMES			
V	ERIFICATION ET C			
	K. CIRCUIT			
R	EMBOURSEMENT.	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	17
R	EMBOURSEMENT. MECANISME DE REME			
R		BOURSE	MENT	17
R	MECANISME DE REME	BOURSE	MENT	17
	MECANISME DE REME L'engagement juridi L'engagement comp	BOURSE	MENT	17 17
x	MECANISME DE REME L'engagement juridi L'engagement comp . RESSOURCES ET	BOURSE ique otable	MENT	1718 CIERE
X	MECANISME DE REME L'engagement juridi L'engagement comp . RESSOURCES ET E LA PHASE I DE I	BOURSE ique otable GEST A CSU	ION FINAN	1718 CIERE
X D X	MECANISME DE REME L'engagement juridi L'engagement comp . RESSOURCES ET E LA PHASE I DE I I. GOUVERNANC	GEST A CSU	ION FINAN	1718 CIERE20 S DE
X D X C	MECANISME DE REME L'engagement juridi L'engagement comp . RESSOURCES ET E LA PHASE I DE I	GEST A CSU E : ET I	ION FINAN MESURES EVALUATIO	1718 CIERE20 S DE DN ET
X D X C	MECANISME DE REME L'engagement juridi L'engagement comp . RESSOURCES ET E LA PHASE I DE I I. GOUVERNANC ONTRÔLE, SUIVI ONTRE-VERIFICAT	GEST A CSU E : ET I	ION FINAN MESURES EVALUATIO	1718 CIERE20 S DE DN ET
X D X C	MECANISME DE REME L'engagement juridi L'engagement comp RESSOURCES ET E LA PHASE I DE I I. GOUVERNANC ONTRÔLE, SUIVI ONTRE-VERIFICAT CONTROLE MEDICAL	GEST A CSU E : ET I	ION FINAN J MESURES EVALUATIO	1718 CIERE20 S DE DN ET22
X D X C	MECANISME DE REME L'engagement juridi L'engagement comp . RESSOURCES ET E LA PHASE I DE I I. GOUVERNANC ONTRÔLE, SUIVI ONTRE-VERIFICAT	GEST A CSU E : ET I	ION FINAN MESURES EVALUATIO	1718 CIERE20 S DE DN ET2225
X D X C	MECANISME DE REME L'engagement juridi L'engagement comp RESSOURCES ET E LA PHASE I DE I I. GOUVERNANC ONTRÔLE, SUIVI ONTRE-VERIFICAT CONTROLE MEDICAL . SUIVI EVALUATION	GEST A CSU E : ET 1	ION FINAN MESURES EVALUATIO	1718 CIERE20 S DE DN ET2225 LITATION
X D X C C	MECANISME DE REME L'engagement juridi L'engagement comp RESSOURCES ET E LA PHASE I DE I I. GOUVERNANC ONTRÔLE, SUIVI ONTRE-VERIFICAT CONTROLE MEDICAL SUIVI EVALUATION PROCESSUS DE VERII DES ENFANTS DE 0-5	GEST A CSU E : ET I TION	ION FINAN MESURES EVALUATIO N DE CONSU	1718 CIERE20 S DE DN ET2225 LTATION0
X D X C C	MECANISME DE REME L'engagement juridi L'engagement comp RESSOURCES ET E LA PHASE I DE I I. GOUVERNANC ONTRÔLE, SUIVI ONTRE-VERIFICAT CONTROLE MEDICAL SUIVI EVALUATION PROCESSUS DE VERII DES ENFANTS DE 0-5 NNEXES	GEST A CSU E : ET I YION	MESURES EVALUATIO N DE CONSU	1718 CIERE20 S DE DN ET2225 LTATION0
X D X C C	MECANISME DE REME L'engagement juridi L'engagement comp RESSOURCES ET E LA PHASE I DE I I. GOUVERNANC ONTRÔLE, SUIVI ONTRE-VERIFICAT CONTROLE MEDICAL SUIVI EVALUATION PROCESSUS DE VERIFICES ENFANTS DE 0-5 NNEXES PROCESSUS DE VERIFICES	GEST A CSU E : ET I FICATION ANS ET	MESURES EVALUATION DES PVVIH	1718 CIERE20 S DE DN ET2225 LITATION0
X D X C C	MECANISME DE REME L'engagement juridi L'engagement comp RESSOURCES ET E LA PHASE I DE I I. GOUVERNANC ONTRÔLE, SUIVI ONTRE-VERIFICAT CONTROLE MEDICAL SUIVI EVALUATION PROCESSUS DE VERIF DES ENFANTS DE 0-5 NNEXES PROCESSUS DE VERIF LA FEMME ENCEINTE.	GEST A CSU E : ET I CION	MESURES EVALUATION DES PVVIH	1718 CIERE20 S DE ON ET2225 LITATION0 TIONS A0
X D X C C	MECANISME DE REME L'engagement juridi L'engagement comp RESSOURCES ET E LA PHASE I DE I I. GOUVERNANC ONTRÔLE, SUIVI ONTRE-VERIFICAT CONTROLE MEDICAL SUIVI EVALUATION PROCESSUS DE VERIF DES ENFANTS DE 0-5 NNEXES PROCESSUS DE VERIF LA FEMME ENCEINTE. PRESTATIONS SONU	GEST A CSU E : ET I TION	ION FINAN MESURES EVALUATIO N DE CONSUL DES PVVIH	1718 CIERE20 S DE DN ET2225 LTATION0 TIONS A0 CHEQUE
X D X C C	MECANISME DE REME L'engagement juridi L'engagement comp RESSOURCES ET E LA PHASE I DE I I. GOUVERNANC ONTRÔLE, SUIVI ONTRE-VERIFICAT CONTROLE MEDICAL SUIVI EVALUATION PROCESSUS DE VERIF DES ENFANTS DE 0-5 NNEXES PROCESSUS DE VERIF LA FEMME ENCEINTE.	GEST A CSU E : ET I FICATION ANS ET	MESURES EVALUATION DES PVVIH	1718 CIERE20 S DE DN ET2225 LITATION0 TIONS A0 CHEQUE1

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Organisation du système de santé au Cameroun
Tableau 2 : Organisation détaillée de la Cellule Technique Nationale 10
Tableau 3 : Coouverture régionale PEV Vaccins de routine (calendrier vaccinal)
Tableau 4 : Couverture régionale en Nutrition
Tableau 5 : Paquet d'interventions communautaires
Tableau 6 : prise en charge des Femmes enceintes et Nouveau-Nés (NN) jusqu'à
42 jours dans 05 Régions (EN, NO, AD, ES, SU)
Tableau 7 : Couverture régionale de la prise en charge du VIH/Sida (user fees)
y compris les ARV21
Tableau 8 : Conditions d'accès aux services et soins de la CSU Phase I 26
Tableau 4 : liste des Pathologies ou des prestations ambulatoires de la
grossesse à couvrir par le CSU27
Tableau 5 : Liste des prestations obstétricales à couvrir par la CSU phase I
volet mère-enfant28
Tableau 6 : La pathologie néonatale et les soins post natals à couvrir par le la
CSU
Tableau 7: Liste des prestations User Fees
Tableau 8 : Consultation chez les enfants de 0 - 5 ans 30
Tableau 9 : Liste des prestations de la prise en charge de l'hémodialyse 31
Tableau 7 : Liste des prestations SONUB pour le Chèque Santé 32
Tableau 8 : Liste des prestation SONUC pour le Chèque Santé
Tableau 8 : Stratégies et activités de communication pour la phase pilote de
la CSU
Tableau 9 : Indicateurs de Prise en charge du VIH
Tableau 10 : Indicateurs du Chèque Santé
Tableau 11 : Matrice de suivi-évaluation de la phase I de la CSU 0
Tableau 12 : Processus de vérification de Consultation des enfants de 0-5 ans
et des PVVIH0

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Pyramide Sanitaire au Cameroun
Figure 2 : Paquet de soins et services CSU phase 1
Figure 3 : la Cellule Technique Nationale chargée de la mise en œuvre de la
phase 1 de la Couverture Santé Universelle au Cameroun 40
Figure 4 : Processus d'enrôlement (internet disponible)
Figure 5 : Mécanisme d'élaboration des factures et suivi des prestations au
niveau des prestataires15
Figure 6 : Mécanisme de vérification et contrôle dans la CSU phase1 16

I. INTRODUCTION

Contexte

L'Afrique comme tous les autres continents fait face à de nombreux défis parmi lesquels, les défis sanitaires. Dans le cadre de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD), l'un des défis majeurs est de favoriser un meilleur accès pour tous aux soins et services de santé. Les débats autour de l'accès aux soins de santé ont abouti à une idée commune, celle de mettre en place la Couverture Santé Universelle (CSU) dans chaque pays.

Par définition selon l'OMS, la CSU vise à assurer à chaque individu et à chaque communauté, indépendamment de leur situation sociale, les services de santé dont ils ont besoin sans qu'ils soient exposés à des difficultés financières. La mesure de la mise en œuvre de la CSU s'opère au travers des indices de couverture des services que sont : l'indicateur 3.8 des Objectifs de Développement Durable (ODD) ; les dépenses directes de santé, l'incidence des dépenses catastrophiques.

Le contexte de la mise en œuvre de la CSU au Cameroun est marqué par (i) un taux de couverture de la population par un mécanisme de protection sociale en santé de 6,46% (étude OASIS 2015); (ii) Un indice de couverture de service essentiel de santé au Cameroun de 46% (Rapport OMS 2019); (iii) Une contribution des ménages de 70,27% des dépenses totales de santé effectuées essentiellement par paiement direct (CNS, 2012).

Pour engager sa marche vers la CSU, Le Gouvernement du Cameroun, en étroite collaboration avec ses Partenaires Techniques et Financiers, implémente des initiatives dans le but de réduire ou d'éradiquer la facture sociale en matière de santé, du fait des inégalités des revenus. Ces dernières années, les efforts du gouvernement visant à faciliter l'accès aux soins de santé de qualité sont visibles à travers notamment la subvention de certains vaccins et la prise en charge de certaines maladies. A la publication des résultats du CNS en 2012, le volume total de financement de la santé au Cameroun s'élevait à 728,1 milliards de FCFA (5,4% du PIB), représentant 32 703 FCFA par habitant. Dans cette enveloppe, 47,6% ont

été consacrés aux biens médicaux, essentiellement les biens pharmaceutiques à hauteur de 26,03% pour les biens curatifs et 14% dévolus à la gouvernance et l'administration du système de santé. Dans le même sens, d'autres actions se sont poursuivies ; entre autres, la santé de proximité, les programmes de vaccination, les subventions accordées au traitement des maladies, les maladies prises en charge en intégralité par l'Etat, les évacuations sanitaires, l'assistance aux diabétiques, les Kits d'hémodialyse, réduction des coûts des médicaments du VIH/Sida etc. Toutes ces actions prises se sont poursuivies jusqu' aujourd'hui et atteignent des résultats considérables.

Plusieurs années après les premières évaluations des actions de l'Etat en direction de ses populations, la tendance des politiques sanitaires entre 2011 et 2018, selon les résultats de la cinquième Enquête Démographique et de Santé du Cameroun (EDSC-V), réalisée et publiée en 2019 par l'Institut National de la Statistique (INS) montre que les actions gouvernementales portent des fruits : (i) la mortalité maternelle est passée de 782 décès pour 100 000 Naissances Vivantes (NV) à 406 décès pour 100 000 NV ; (ii) la mortalité néonatale est descendue de 31 à 28 décès pour 1000 NV ; (iii) la mortalité infanto-juvénile a chuté de 125 à 80 décès pour 1000 NV ; (iv) la mortalité infantile a baissé de 62 à 48 décès pour 1000 NV. Cependant, le paludisme demeure la principale cause de mortalité et de morbidité quand bien même une tendance à la hausse de 36% à 73%, dans la possession de Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA) au sein des ménages, est observable. De même, nonobstant un recul des taux de prévalence de 4,3% à 2,7% pour le VIH/SIDA et de 19,7% à 9,5% pour la tuberculose, ces maladies transmissibles demeurent très présentes au sein des populations.

Les faits et les constats issus des statistiques qui précèdent nous montrent que des inégalités perdurent dans l'accès de tous aux soins de santé malgré les remarquables efforts des pouvoirs publics camerounais. Les actions visant à faciliter l'accès équitable à une offre quantitative et qualitative de santé excluent encore les populations modestes. On peut dire que la largesse du spectre des interventions de l'Etat tranche avec l'étroitesse de la population couverte par les services et soins de santé. Les ménages les plus vulnérables rencontrent des obstacles pour accéder aux soins de santé. Il est donc évident de conclure à l'existence d'une barrière financière

qui empêche l'accès aux soins de santé et qui nécessite de nouvelles initiatives pour être levée.

Face à la multiplicité des interventions débouchant sur la faiblesse des résultats et l'étroitesse des cibles réellement couvertes, le Ministre de la Santé Publique a réuni au cours du mois de décembre 2021, un ensemble d'experts issus de l'administration publique, du secteur privé et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), afin de questionner cette multiplicité d'interventions et envisager la mutualisation des acteurs et des actions vers une Couverture Santé Universelle de façon progressive.

La phase I de la Couverture Santé Universelle au Cameroun qui démarre en 2023 a pour principal objectif d'augmenter l'accès et l'utilisation des services couverts à travers la prise en charge du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes (le chèque santé), des Personnes Vivant avec le VIH (User fees) et l'achat des performances pour la qualité des soins et des services (PBF).

Le présent manuel de gestion est un outil de management qui présente le panier de soins et ses bénéficiaires, les acteurs et leurs rôles, le périmètre de la mesure d'exemption ainsi que la gouvernance.

Il s'articule autour six parties :

- La mesure d'exemption du paiement des frais directs dans le cadre de la CSU;
- Le périmètre des interventions et de la mise en œuvre de l'exemption des frais directs :
- Le circuit d'approvisionnement et de distribution des intrants ;
- Les mécanismes de facturation, vérification et contrôle ;
- Le circuit et le délai de remboursement ;
- Les mesures de Contrôle, Suivi-Evaluation et Contre-Vérification.

Situation Sanitaire au Cameroun

Le Cameroun a une population estimée à 28 433 067 habitants¹ (2023) avec 15,8% des enfants de 0-59 mois, 3,7% des femmes enceintes attendues, pour un taux d'accroissement de la population de 2,54%. Une espérance de vie à la naissance estimée à 58 ans en 2018 (56,7 ans chez les hommes et 59,4% ans chez les femmes)².

Le profil épidémiologique reste dominé par les maladies transmissibles que sont le VIH/Sida, le paludisme et la tuberculose, constituant environ 23,7% de la charge morbide totale et 25% des décès³. Cependant, les actions de lutte contre ces trois maladies ont permis d'améliorer les indicateurs. A titre illustratif, on relève que la prévalence du VIH/Sida a baissé, passant de 5,5% à 2,7% entre 2004⁴ et 2018⁵ avec des disparités entre les régions et selon l'âge et le sexe. Par ailleurs, on observe une baisse du nombre de nouvelles infections, du nombre de décès et du nombre de personnes vivant avec le VIH. En 2021, on estimait à 14 451 le nombre de nouvelles infections et 499 330 le nombre total de PvVIH⁶.

S'agissant du paludisme, le taux de prévalence a diminué passant de 30%⁷ en 2011 à 24%⁸ en 2018. La morbidité hospitalière liée au paludisme a également connu une baisse régulière passant de 43% en 2008 à 22,6% en 2016. Toutefois, on observe un rebond de cette morbidité à 29% en 2021. Au cours de cette même année l'on a enregistré 3782 décès liés au paludisme, parmi lesquels 2603 (68,8%) survenus chez les enfants de moins de 5 ans⁹.

Concernant la tuberculose au Cameroun, l'incidence en 2021 est d'environ 174 nouveaux cas pour 100 000 habitants alors que la mortalité est d'environ 29 cas pour 100 000 habitants. 1189 enfants ont contracté la tuberculose, soit 5,2% des cas notifiés 10.



- ¹ Populations cibles prioritaires 2023 (CIS/MINSANTE)
- ² Rapport de suivi des 100 indicateurs clés de Santé au Cameroun (ONSP 2019)
- ³ Organisation mondiale de la Santé 2018, http://www.who.int/countries/en/
- ⁴ EDS, 2004
- ⁵ EDS-V, 2018
- ⁶ SPECTRUM, 2022
- ⁷ EIP 2011
- 8 EDS-V, 2018
- ⁹ Rapport revue annuelle PNLP
- ¹⁰ Vaccine Work

Alors que les progrès sont perceptibles pour les maladies transmissibles, il n'en est pas de même pour les maladies non-transmissibles dont la charge morbide n'a diminué que de 4,3% entre 2000 et 2010, avec une tendance à la hausse à partir de 2010. Elles sont dominées par les affections cardiovasculaires, les cancers, les accidents et traumatismes et représentent environ 14% de la charge morbide et 23,3% de la mortalité globale¹¹.

En rapport avec la santé de la mère, après une augmentation entre 2004 et 2011, passant de 669 à 782 décès pour 100 000 naissances vivantes, le taux de mortalité maternelle a connu une baisse pour atteindre 467 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2018 ; cette performance étant encore loin de la cible des Objectifs de Développement Durable (ODD 3.1) d'ici 2030 est d'arriver à un ratio inférieur à 70 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. Les causes de la mortalité maternelle sont soit directes (hémorragies, dystocie, l'éclampsie/pré-éclampsie et les infections du postpartum) ou indirectes incluant le paludisme, les anémies sévères, les affections liées au VIH/Sida et les maladies cardiopulmonaires. Par ailleurs, près de 28% des décès maternels au Cameroun surviennent chez les jeunes femmes âgées de 15 – 24 ans.

Le taux de mortalité néonatale est passé de 31‰ à 28‰ naissances vivantes entre 2011 et 2018¹². Malgré cette faible tendance à la baisse, ce taux représente près de la moitié de la mortalité infantile, et le quart de la mortalité infanto-juvénile. Les décès des nouveau-nés constituent ainsi une proportion de plus en plus importante des décès des enfants de moins de 5 ans. Les causes directes les plus fréquentes de la mortalité néonatale sont l'asphyxie, l'infection et la prématurité. Le taux de mortalité infantile est passé de 62‰ à 48‰ entre 2011 et 2018, et celui de la mortalité infanto-juvénile est passé de 122‰ à 80‰ naissances vivantes au cours de la même période ; la première cause directe de décès étant le paludisme avec 19‰, suivi des diarrhées et pneumonies avec 16‰, le VIH/Sida atteignant environ 7% des causes (EDS-Cameroun 2018).

Concernant la promotion de la santé, l'une des réalisations majeures est l'amélioration de la lutte contre la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans.

¹¹ Organisation mondiale de la Santé 2018, http://www.who.int/countries/en/

¹² EDS-Cameroun 2018

On observe que l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans s'est légèrement amélioré sur la période 2011-2018. En effet, la prévalence de la malnutrition chronique est passée de 33% à 2011 pour atteindre 29% en 2018¹³. La malnutrition modérée et sévère a également régressé de 5,6 à 5,2%¹⁴ en restant au-dessus de la barre des 5%.

Indicateurs sur les couvertures des services

Les couvertures des services au Cameroun ont connu une évolution mitigée au cours de ces dernières années, notamment : (i) Concernant la santé de la mère, on ne note pas une grande progression de la couverture en consultation prénatale : la couverture en CPN1 est passée de 84,7% en 2014 à 87% en 2018 alors que celle en CPN4 et plus est passée de 63,6% en 2011 à 69% en 2018¹⁵. Le taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié est quant à lui passé de 61% en 2011 à 67% en 2018. (ii) S'agissant de la santé de l'enfant : la supplémentation en vitamine A est passée de 38% en 2004 à 55,3% en 2011 chez les enfants de 6 à 59 mois ; (iii) et la demande de soins pour pneumonie de 11% en 2004 à 5,4% en 2011 chez les enfants de moins de 5 ans ; considérant l'antigène traceur qui est le Penta3, la couverture vaccinale est passée de 82% en 2014 à 72% en 2018 ; (iv) Sur la lutte contre le VIH/Sida, la couverture par le traitement ARV est passée 27,4% en 2014 à 54% en 2018; la détection des cas de Tuberculose est passée de 49% en 2014 à 51% en 2018 ; la prévalence parasitaire du paludisme chez l'enfant de 6 à 59 mois est passée de 30% en 2011 à 24% en 2018¹⁶.

¹⁵ Rapport de suivi des 100 indicateurs de santé au Cameroun en 2019

¹⁶ Rapport de suivi des 100 indicateurs de santé au Cameroun en 2019

II. CLARIFICATION DU CONCEPT DE PHASE I DE LA CSU

- **1. Accréditation :** Processus d'éligibilité des formations sanitaires à offrir les interventions couvertes par la CSU moyennant leurs contreparties
- 2. **Bénéficiaire** : Toute personne enrôlée dans le cadre de la phase I de la Couverture Santé Universelle. Il s'agit des personnes éligibles à une politique d'exemption de frais
- **3. Convention de gestion déléguée** : Tout contrat de gestion passé entre l'organisme de gestion de la Couverture Santé Universelle et un organisme tiers public ou privé, ayant pour objet la délégation de compétences dévolues par le cadre législatif relatif à la gestion des finances publiques.
- **4. Convention** : Contrat passé entre l'organisme de gestion de la Couverture Santé Universelle et les structures sanitaires
- **5. Couverture Santé Universelle** : Selon l'OMS c'est une situation dans laquelle toutes les personnes et toutes les communautés bénéficient des services de santé dont elles ont besoin sans se heurter à des difficultés financières.
- **6. Enrôlement :** Processus par lequel un individu devient bénéficiaire de la CSU
- **7. Immatriculation** : Opération administrative qui constate la qualité de bénéficiaire par l'attribution d'un numéro d'identification.
- **8. Médecin ou pharmacien conseil** : Tout praticien exerçant un contrôle médical ou pharmaceutique pour le compte d'un régime de Couverture Santé Universelle
- **9. Ménage :** personne ou ensemble de personnes ayant des liens de parenté ou non, et qui partage de manière habituelle un même logement et un même repas.
- **10. Mise hors convention** : Suspension d'une structure sanitaire pour non-respect ou violation des termes de la convention.
- **11. Organe de gestion** : Structure chargée de la gestion du régime général de base et du régime d'assistance médicale de la Couverture Santé Universelle
- **12. Organisme de gestion déléguée** : Toute structure publique ou privée qui par une convention de délégation avec l'organe de gestion de la Couverture Santé Universelle, est chargée de gérer une ou plusieurs fonctions techniques dudit organe de gestion.
- **13. Panier de soins** : Ensemble des actes, biens et services médicaux pris en charge par la Couverture Santé Universelle. ;

- **14. Structure de santé :** Toute organisation accréditée assurant les fonctions préventives, curatives, de réadaptation et de promotion de la santé.
- **15. Système de capitation** : Mécanisme par lequel la Couverture Santé Universelle paye directement aux structures de santé un montant forfaitaire par bénéficiaire dont elle a la charge, que celui-ci recourt ou non aux structures de soins de santé, à l'exclusion du ticket modérateur.
- **16. Système de tiers-payant** : Mécanisme par lequel la Couverture Santé Universelle paye directement aux structures de santé les frais du bénéficiaire à l'exclusion du ticket modérateur.
- **17. Ticket modérateur** : Partie des frais de soins de santé qui reste à la charge de l'assuré et qui n'est pas couverte par le régime général de base de la Couverture Santé Universelle.

III. LA MESURE D'EXEMPTION DU PAIEMENT DES FRAIS DIRECTS DANS LE CADRE DE LA CSU

Rappel de la structure du système de santé

L'organisation du système de santé comporte trois niveaux : central, intermédiaire et périphérique.

Tableau 1 : Organisation du système de santé au Cameroun

Niveau	Acteurs	Rôles	
	-Services centraux du Ministère de la Santé	Conception, élaboration des politiques et	
	Publique et apparentés.	normes sanitaires nationales et de la	
	-Hôpitaux Généraux et assimilés)	planification stratégique de santé	
	-Hôpitaux Centraux	Régulation et coordination du système de	
Central	-Centres Hospitaliers Régionaux	santé	
	-Structure de dialogue : Conseil National de	3 ^e et 4 ^e référence	
	la Santé, de l'Hygiène et des Affaires		
	Sociales (CNSHAS)		
	- Délégations Régionales de la Santé	-coordonner et superviser la mise en	
Intermédiaire	Publique (DRSP)	œuvre au niveau opérationnel des	
intermediaire	-Groupe Techniques Régionaux (GTR)	stratégies adoptées au niveau central ;	
	Hôpitaux régionaux et assimilés		

Niveau	Acteurs	Rôles		
	Fonds Régional pour la Promotion de la	-assurer la promotion de la santé et		
	Santé (FRPS)	l'approvisionnement en médicaments ;		
		-mobiliser les ressources pour le		
		financement de la santé ;		
		-2eme référence.		
	Districts de Santé (DS)	Niveau opérationnel		
	Hôpitaux de district (HD) et assimilés,	-assurer la mise en œuvre des stratégies		
	Centres Médicaux d'Arrondissement	définies au niveau central ;		
Dáninhániana	(CMA),	-1ere référence		
Périphérique	Centres de Santé Intégrés (CSI) et	-1 ^{er} contact avec les patients		
	Cliniques.			
	-Structures de dialogue (les comités de			
	santé et les comités de gestion).			

Pyramide de mise en œuvre de la phase 1 de la CSU

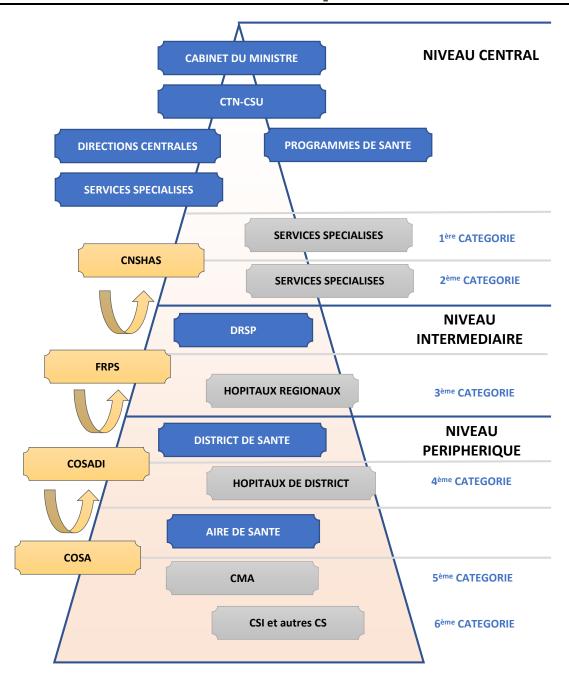


Figure 1: Pyramide Sanitaire au Cameroun

Acteurs de la mise en œuvre

Tableau 2 : Organisation détaillée de la Cellule Technique Nationale

Acteurs	Rôles			
Niveau central				
	Coordination générale			
	De Mettre en cohérence et coordonner les actions des programmes de soutien à la			
	demande des soins contribuant à la phase 1 de la CSU;			
	De valider et coordonner la mise en œuvre du plan de travail en tenant compte des			
	différentes interventions et acteurs œuvrant dans la phase 1 de la Couverture Santé			
Cellule Technique	Universelle au Cameroun ;			
Nationale	 D'assurer la mise en œuvre cohérente desdites interventions ; 			
11401011410	• De mobiliser les financements en faveur de la mise en œuvre de la phase 1 de la CSU ;			
	• De faciliter les interactions entre les différents acteurs ;			
	 D'évaluer les performances atteintes dans la mise en œuvre de la phase 1 de la CSU et 			
	tirer les enseignements en vue d'orienter les décisions stratégiques ;			
	 D'exécuter toutes tâches à elle confiées par le Ministre de la Santé Publique ; 			
	• De signer les contrats de performance avec les DRSP, les EPA et les centres de dialyse.			
	Niveau régional			
Délégation Régionale	Accréditation et contractualisation			
de la Santé Publique	De valider les contrats de performance entre le FRPS et les prestataires de soins et			
(DRSP)	services de la CSU,			

Acteurs	Rôles		
	De présider le comité régional d'accréditation		
	 De renforcer les capacités des acteurs de mise en œuvre ; 		
	 De signer les contrats de performance avec les Districts de Santé; 		
	• De signer les contrats avec les FOSA offrant le PCA, laboratoires et OBC.		
	Approvisionnement des intrants		
	 D'élaborer et transmettre les commandes des intrants des programmes, 		
	 D'élaborer et valider les plans de répartition régionale des intrants, 		
	De faire l'inventaire des intrants,		
	Régulation		
	D'assurer la coordination technique régionale,		
	 De gérer les conflits entre acteurs régionaux et districts de santé, 		
	 De prendre des mesures disciplinaires en cas de fraude conformément à la 		
	règlementation en vigueur,		
	 De valider les états de paiement des factures des FOSA établis par le FRPS avant tout 		
	paiement,		
	 De trouver des solutions aux écarts de performance, 		
	 De cosigner le mémoire de dépense avec les GIP-FRPS. 		
	Supervision		
	 D'évaluer la qualité des prestations offertes par les Hôpitaux de (3ere et 4ere catégorie), 		
	 De faire une contrevérification médicale des prestataires des soins et services retenus 		
	dans le paquet CSU,		

Acteurs	Rôles			
	D'assurer le renforcement des capacités des acteurs régionaux et districts de santé.			
	Suivi-évaluation			
	 De s'assurer de l'adéquation entre les activités planifiées et les activités réalisées, 			
	D'evaluer la performance des FOSA, la qualité des prestations offertes et l'atteinte des			
	objectifs,			
	Coordination			
	• De veiller à la tenue des réunions planifiées avec les acteurs régionaux et districts de			
	santé,			
	De s'assurer de la cohésion des différents acteurs.			
	Suggestion: créer le comité d'accréditation (DRSP, GIP-FRPS, DS, CTD,)			
	Contractualisation			
	De participer au comité d'accréditation des FOSA,			
Fonds Régional de la	Vérification administrative, médicale et financière			
Promotion de la Santé	De vérifier et valide les prestations médicales			
(FRPS)	D' adresser les cas d'irrégularité au DRSP.			
	Paiement des prestations			
	D'assurer le montage des factures des prestations,			
	• De soumettre les états de paiement à la DRSP pour validation avant tout paiement,			

Acteurs	Rôles		
	D' exécuter les paiements conformément aux états validés par la DRSP et transmet		
	les ordres de paiement à la DRSP sous huitaine à compter de la date de validation		
	de l'état de paiement		
	Distribution des medicaments		
	 D'assurer le transport des intrants vers les FOSA de 4 e, 5e et 6e catégorie, 		
	• D'assurer le rappel de lot au niveau des FOSA de 4 e, 5 et 6 catégorie.		
	Promotion de la santé		
	 D'organiser les activités de promotion de la santé avec les structures de dialogue. 		
	Accréditation et contractualisation		
	 De présélectionner les FOSA, laboratoires et OBC, 		
	 De transmettre le rapport de pré-sélection au comité régional d'accréditation. 		
	 De signer les contrats avec les FOSA offrant le PCA, laboratoires et OBC. 		
District de santé	Approvisionnement des intrants		
	 De compiler et transmettre à la DRSP les bons de commande des intrants des FOSA. 		
	De faire l'inventaire des intrants CSU,		
	• De donner un avis sur les bons de commande des intrants des FOSA de 4e, 5e et 6e		
	catégorie.		
	Supervision		

Acteurs	Rôles		
	• De vérifier l'effectivité et d'évaluer la qualité des prestations offertes par les FOSA de		
	4e, 5e et 6e catégorie des prestations		
	• D'assurer le renforcement des capacités des acteurs du district de santé.		
	Suivi-évaluation		
	• D' enrôler les bénéficiaires (usager),		
	• De veuiller à la qualité des prestations offertes par les FOSA de 4 e, 5e et 6e		
	catégorie,		
	• De veuiller à la gestion des intrants et du suivi des indicateurs		
	Coordination		
	 De veiller à la tenue des réunions planifiées avec les acteurs du district de santé, 		
De s'assurer de la cohésion des différents acteurs,			
	• De valider les données, états de stock des intrants.		
	Communication		
	• D'assurer la coordination et le suivi des activités de communication des OBC,		
	ASLO		
	Vérification médicale		
	• De contrevérifier et valider les prestations médicales,		
	Régulation		
	• De veiller à l'application des protocoles de prise en charge,		

Acteurs	Rôles		
	D'assurer l'intermédiation communautaire,		
	 De gèrer les conflits entre les acteurs de la FOSA et bénéficiaires, 		
	 De prendre des mesures disciplinaires en cas d'irrégularité et conformément à la 		
	règlementation en vigueur et rend compte au DRSP,		
	 De gèrer les litiges liés aux rejets des factures, 		
	De trouver des solutions aux écarts de performance.		
	 ▶ 1ere et 2eme catégorie D' offrir le paquet d'interventions liées à la CSU et à leur catégorie (dialyse, User 		
	Fees, césariennes) suivant les normes prescrites,		
	 De facturer les prestations couvertes et les transmettent à l'organe en charge de 		
	l'achat,		
	 De faire l'auto-évaluation pour l'adhésion à la CSU. 		
Formations Sanitaires	• D'enrôler les usagers,		
	 De transmettre hebdomadairement des états d'enrôlement à la DRSP, 		
	 De s'assurer de la disponibilité et maintenance du matériel d'enrôlement, 		
	 De la construction/aménagement des points d'enrôlement, 		
	D'acquérir des kits d'enrôlement.		
	→ 3eme catégorie		
	• D'offrir les soins et services de dialyse, Chèque Santé, User Fees, vaccination (PEV),		
	• D'assurer le système de référence et de contre référence,		

Acteurs	Rôles	
	De Facturer les prestations couvertes et les transmettent à l'organe en charge de	
	l'achat,	
	 De faire l'auto-évaluation pour l'adhésion à la CSU. 	
	 D'assurer le renforcement des capacités des FOSA de catégorie 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème}, 	
	• D'enrôler les usagers,	
	 De transmettre hebdomadairement des états d'enrôlement à la DRSP, 	
	 D'assurer la disponibilité et maintenance du matériel d'enrôlement, 	
	 De construire/aménager les points d'enrôlement 	
	D' acquérir des kits d'enrôlement	
	4eme catégorie	
	 D' offrir le paquet d'interventions lié à sa catégorie suivant les normes prescrites et 	
	les gratuités retenues,	
	 D'assurer le système de référence et de contre référence, 	
	 De facturer les prestations couvertes et les transmettre à l'organe en charge de 	
	l'achat ;	
	 De s'assurer de la disponibilité en temps réel du personnel soignant, 	
	 De faire de l'auto-évaluation et demande d'adhésion à la CSU. 	
	 D'assurer le renforcement des capacités des FOSA de catégorie 5et 6, 	
	 D'enrôler les usagers, 	
	 De transmettre hebdomadairement les états d'enrôlement à la DRSP, 	
	De s'assurer de la disponibilité et maintenance du matériel d'enrôlement,	

Acteurs	Rôles		
	 De construire/aménager des points d'enrôlement 		
	D'acquerir les kits d'enrôlement		
	⇒ 5eme et 6eme catégorie		
	 D' offrir les soins et services de santé du Chèque Santé, User Fees, vaccination 		
	(PEV), consultation des enfants de 0-5 ans suivant les normes prescrites et les		
	gratuités retenues,		
	D'assurer la prise en charge du paludisme simple et grave des enfants de 0-5 ans		
	suivant les normes prescrites et les gratuités retenues,		
	D'assurer la prise en charge des envenimations,		
	D'assurer la prise en charge de l'onchocercose,		
	D'assurer le système de référence et contre-référence		
	• De facturer les prestations couvertes et les transmettre à l'organe en charge de		
	l'achat;		
	 De s'assurer de la disponibilité en temps réel du personnel soignant, 		
	De faire l'auto-évaluation et demande d'adhésion à la CSU.		
	• D'enrôler les usagers,		
	 De transmettre hebdomadairement les états d'enrôlement à la DRSP, 		
	 D'assurer la disponibilité et maintenance du matériel d'enrôlement, 		
	 De construire/aménager des points d'enrôlement, 		
	D'acquérir les kits d'enrôlement.		
SUCAM	Enrôle les usagers,		

Acteurs	Rôles			
	Transmission hebdomadaire des états d'enrôlement à la DRSP,			
	 Assure la disponibilité et maintenance du matériel d'enrôlement, 			
	Construction/Aménagement des points d'enrôlement			
	Acquisition des kits d'enrôlement			
	Mise à disposition des périphériques de lecture des cartes			
	Production des cartes biométriques.			
	 De participer au diagnostic des problèmes en santé communautaire, 			
	• De mobiliser et sensibiliser les membres de leurs communautés pour l'enrôlement et			
Structures de	l'adhésion à la CSU,			
dialogue	 D'éduquer les membres de la communauté sur les interventions sous directives 			
ulalogue	communautaire,			
	 De servir de relais entre la communauté et les FOSA, 			
	De participer aux activités du District de Santé.			
	De réaliser les enquêtes de satisfaction communautaire,			
Associations locales	• De mobiliser et sensibiliser les membres de leurs communautés pour l'enrôlement et			
légales	l'adhésion à la CSU,			
	 D'inciter à la participation aux interventions sous directives communautaire, 			
	 De participer aux réunions de coordination du District de Santé. 			

IV. CHAMP D'APPLICATION

Paquet de soins et services

Le paquet de soins et services est l'ensemble d'actes médicaux, paramédicaux et chirurgicaux, de produits pharmaceutiques et consommables disponibles et servis aux bénéficiaires des soins de santé.

Pour ce qui concerne la phase 1 de la Couverture Santé Universelle (CSU), , le paquet de soins et services retenus concerne :

Panier des soins et services préventifs et promotionnels :

PEV Vaccins de routine (calendrier vaccinal),

Tableau 3 : Coouverture régionale PEV Vaccins de routine (calendrier vaccinal)

INTERVENTIONS	CIBLES	REGIONS D'INTERVENTION
Vaccin BCG	Naissances vivantes	10 régions
Vaccin contre les diarrhées à rotavirus	Enfants de 0-11 mois	10 régions
DTC-Hep B-Hib	Enfants de 0-11 mois	10 régions
(Vaccin pentavalent	Enfants 0-11 mois	10 régions
Fièvre jaune	Enfants de 0-11 mois	10 régions
PCV-13	Enfants de 0-11 mois	10 régions
VPI	Enfants de 0-11 mois	10 régions
Vaccin rougeole et rubéole	Enfants de 0-23 mois	10 régions
VPO1,3	Enfants de 0-11 mois	10 régions
Td vaccin	Femmes enceintes	10 régions

• Nutrition,

Tableau 4 : Couverture régionale en Nutrition

INTERVENTIONS	CIBLE	REGIONS D'INTERVENTION
Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE)	0 à 24 mois	10 régions
Supplémentation en Vitamine A	6 à 59 mois	10 régions
Déparasitage	12 à 59 mois	10 régions

Fortification Alimentaire à Domicile (FAD) avec des Poudres de Micronutriments)	6 à 24 mois	Extrême- Nord, Nord, Adamaoua, Est
Fortification de masse : (Enrichissement des aliments ; Vitamine A pour les huiles raffinées ; Iode pour le sel de cuisine ; Fer, Zinc, vitamine B9 et B12 pour la farine de froment)	Toutes la population Camerounaise	10 régions
Prise en Charge Intégrée de la Malnutrition Aigüe (PECIMA)	0 à 59 mois	10 régions
Prise en charge Nutritionnelle des PVVIH/SID	Toutes les personnes cibles	10 régions
Supplémentation en fer +acide folique	Femmes enceintes	04 régions (d'Extrême- Nord, Nord, Adamaoua, Est)
Déparasitage	Femmes enceintes	10 régions

• Paquet d'interventions communautaires

Tableau 5: Paquet d'interventions communautaires

INTERVENTIONS		
Chimio-prévention du paludisme saisonnier (PCA)	Organisation des stratégies avancées	
Promotion de l'Allaitement Maternel Exclusif	Administration d'anti helminthiase	
Suivi du Nouveau-né	Administration de la vitamine A	
Potabilisation de l'eau à domicile	Dépistage de la malnutrition	
Promotion de Lavage des mains	Organisation des activités sportives	
Construction et utilisation des latrines	Mobilisation sociale pour les campagnes de dépistage	
Distribution des préservatifs	Traitement du paludisme simple	
Distribution des MILDA	Traitement de diarrhée	
Orientation des femmes enceintes pour la CPN	Traitement des IRA	
Orientation des femmes enceintes pour l'accouchement dans les FS	L'observance aux traitements (ARV, ATTB)	
Recherche des perdus de vue (vaccination)	Organisation des enquêtes sur la satisfaction de bénéficiaires	
Recherche de manque de rendez-vous (VIH)	Participation dans les réunions de structure de dialogue	
Référence des cas	Mobilisation des ressources locales	
Mobilisation sociale	Surveillance des MAPE	
Dénombrement des enfants	Collection et transmission des informations sanitaires au niveau de la communauté	

- Dépistage de la tuberculose (PNLT),
- Elimination de la transmission mère-enfant du VIH (CNLS),
- Traitement préventif intermittent du paludisme et distribution de MILDA (PNLP),

Panier des soins curatifs :

prise en charge des Femmes enceintes et Nouveau-Nés (NN) jusqu'à
 42 jours dans 05 Régions (EN, NO, AD, ES, SU);

Tableau 6: prise en charge des Femmes enceintes et Nouveau-Nés (NN) jusqu'à 42 jours dans 05 Régions (EN, NO, AD, ES, SU)

INTERVENTIONS DU CHEQUE SANTE	Bénéficiaires	Régions d'interventions
 Saignement au cours de la grossesse Mole Hydatiforme Hypertension et ses complications pendant la grossesse, l'accouchement et la purpuralité Vomissements incoercibles de la grossesse Infections de l'appareil génito-urinaire au cours de la grossesse Soins maternels pour d'autres affections liées principalement à la grossesse Complications de la délivrance Rupture prématuré des membranes (rpm) / menace d'accouchement prématuré (MAP) Accouchement normal Travail dystocique, présentations dystociques et césarienne Complications liées à la purpuralité 	Femmes enceintes et enfant 42 jours	5 régions (régions de l'Adamaoua, Est, Extrême-Nord, Nord et Sud)

- consultation chez les enfants de 0-5 ans ;
- prise en charge du paludisme chez les enfants de 0-5 ans ;
- prise en charge du VIH/Sida (user fees) y compris les ARV.

Tableau 7 : Couverture régionale de la prise en charge du VIH/Sida (user fees) y compris les ARV

INTERVENTIONS	CIBLES	ZONES D'INTERVENTIONS
Consultation prénatale 1 (CPN 1, 2, 3,4)	Femmes enceintes VIH +	10 régions
Consultation de routine VIH	Femmes enceintes VIH +	10 régions
Carnet médical	Femmes enceintes VIH +	10 régions

INTERVENTIONS	CIBLES	ZONES D'INTERVENTIONS
Dossier médical	PVIH +	10 régions
Test dépistage du VIH ciblés chez les adolescentes et adultes qui ont été faits suivants le « screening Tool »	Adolescente/Femmes VIH +	10 régions
Numération Formule Sanguine (NFS) chez les FEC VIH+	Femmes enceintes VIH +	10 régions
Glycémie chez les FEC VIH+	Femmes enceintes VIH +	10 régions
Charge Virale (CV) (prélèvement et réalisation de l'examen)	PVIH +	10 régions
Examen de l'urine (Albumine, sucre) chez les FEC VIH+	Femmes enceintes VIH +	10 régions
Créatinémie chez les FEC VIH+	Femmes enceintes VIH +	10 régions
CV prélèvement	PVIH +	10 régions
CD4 NP	PVIH +	10 régions
Examen Cytobactériologique des crachats	PVIH +	10 régions
TB population générale	PVIH +	10 régions

- prise en charge de la tuberculose ;
- hémodialyse dans les FOSA de catégorie 3, 2 et 1.

NB: Tous les services inclus dans ce panier de soins seront exemptés de frais ou nécessiteront un forfait pour certains services subventionnés tels que le suivi de la femme enceinte et l'hémodialyse. Cela signifie que les formations sanitaires (FOSA) et les Organisations à Base Communautaire (OBC) concernées n'auront plus besoin de faire payer le client sur ce paquet de soins et services.



Figure 2: Paquet de soins et services CSU phase 1

La cible

La phase I CSU concerne les cibles ci-dessous.

- Enfants de 0-5 ans ;
- Adolescents de 9 ans (Vaccination HPV);
- Femmes enceintes;
- PVVIH;
- Patients tuberculeux;
- Patients nécessitant une hémodialyse.

Les services offerts.

Les prestations sont médicales et non médicales

Les prestations non médicales

- Carnet de santé
- Dossier médical du PVVIH

Le carnet de santé est celui développé par la FOSA mais sera remboursé sur la base d'un forfait préalablement défini alors que le dossier médical est spécifique pour le PvVIH. Auparavant distribués dans les FOSA, ils seront produits par ces dernières sur la base d'un forfait. Bien que le carnet de santé puisse être évalué à un par an, le dossier médical à une durée de 2 voire 3 ans.

- Transport des échantillons de charge virale, diagnostic précoce du VIH chez les enfants exposés, de TB
- Distribution du MILDA aux femmes enceintes
 - référence d'une femme en travail de son domicile à la FOSA la plus proche (moto ambulance, taxi, voitures des particuliers « partenaires » du chèque santé);
 - référence du CSI vers l'hôpital de district ou de l'hôpital de district vers l'hôpital régional (moto-ambulance, taxi, ambulance, véhicules des particuliers);
 - Assistance d'une matrone référente1 durant la grossesse et à l'accouchement de la parturiente détentrice du CS ;
 - référence de des CMA/CSI vers l'HD/HR en cas de complication.

Les prestations médicales



Prise en charge du VIH:

Le dépistage du VIH, devant la baisse de la prévalence du VIH, doit être ciblé aux populations les plus vulnérables et à risque en utilisant des stratégies telles que dépistage par cas index, auto-dépistage aux femmes enceintes, Adolescents, patients ayant une Tuberculose, refugiés, prisonniers et populations clés (HSH, TS, UDI)

Le bilan de suivi permet de s'assurer de l'efficacité du traitement ARV et par conséquent de la bonne qualité de vie des PvVIH. Ces examens comme tout le paquet de

services devront se faire selon les directives nationales. En effet, l'examen standard pour le suivi du traitement ARV est la charge virale qui sera réalisée en fonction du type de patients (nouveau ou ancien) et de sa catégorie (stable ou pas, femmes enceintes). Afin de réduire les risques de doublons, les FOSA qui ne réaliseront pas d'examens seront affiliées à un laboratoire. Ne pas oublier que les CD4 seront réalisés uniquement qu'en cas de maladie avancée du VIH ou en cas d'indisponibilité de CV.

Le bilan biologique a été ajouté uniquement chez les femmes enceintes qui seront identifiées VIH+. Ce bilan pourra dépendre du type de la FOSA avec disponibilité du plateau technique. En effet, certains examens tels que la créatininémie ne sont pas disponible dans toutes les FOSA, par conséquent une albuminurie pourra être effectuée à la place.

Dans le cadre de la CSU, les services suivants seront offerts aux patients VIH

- Consultation de routine ;
- CPN;
- Bilan biologique aux femmes enceintes VIH+;
- Dépistage du VIH ;
- TARV ;
- Suivi biologique (Charge Virale et CD4).

Prise en charge de la Tuberculose

Le dépistage de la tuberculose se fera chez les populations prioritaires présentant un risque élevé (enfants contact de moins de 5 ans, patients VIH, diabétiques, refugiés, prisonnier

La tuberculose est la maladie opportuniste la plus fréquente chez les PvVIH. Elle peut être évitable par la prise d'INH. Son Screening est systématique chez tout PvVIH avec la recherche de signes ou symptômes à l'interrogatoire. En présence d'un signe un examen de crachats à la recherche de Bacille de Koch sera réalisé.

dans le cadre de la CSU, la PEC des patients de Tuberculose consistera au:

- Dépistage
- Traitement préventif (INH, 3HP et 3RH)
- Traitement de la tuberculose
- Traitement de la tuberculose multi résistante

> PEV

- Vaccination des enfants de 0 à 23 mois
- Vaccination des adolescents de 9 ans
- Vaccination des femmes enceintes

> SRMNIA

Pour les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord et du Sud, elle couvre les prestations SONUB et SONUC dans les FOSA préalablement sélectionnées (accréditées) en fonction de leur capacité à délivrer les prestations suivantes :

- Soins de la grossesse, y compris des maladies intercurrentes non liées
 à la grossesse mais pouvant avoir des incidences sur son bon
 déroulement;
- Accouchements simples et compliqués, y compris les complications nécessitant un geste chirurgical ;
- Soins du post partum et planning familial;
- Soins néonataux jusqu'au 42ème jour ainsi que le planning familial.

La liste détaillée des prestation couvertes figure dans les tableaux 4, « liste des Pathologies ou des prestations ambulatoires de la grossesse à couvrir par le CSU » sous cité.

Pour les cinq régions non-couvertes par le chèque santé, toutes les femmes enceintes bénéficieront gratuitement de la première consultation prénatale (CPN1). Pour les FEC VIH+, elles bénéficieront des autres prestations offertes dans le cadre les User Fees (Confert Tableau des prestations UF).

- > Insuffisance rénale (séances d'hémodialyse)
- Prise en charge d'hémodialyse
 - > Consultation des enfants de 0 à 5 ans
 - > Le traitement du paludisme chez l'enfant de moins de 5 ans.

S'agissant du paludisme simple la prise en charge est totale car ne nécessitant pas d'hospitalisation. Une fois le diagnostic de paludisme grave posé, le KIT pour la PEC comporte : 06 Ampoules d'artésunate injectable, les solutés et les accessoires pour la voie veineuse. Seuls les intrants sont pris en compte.

Tableau 8 : Conditions d'accès aux services et soins de la CSU Phase I

Bénéficiaires	Services	Contributions	Couverture
Toute la population	Prévention +promotion	Non payant	Nationale
Femmes enceintes + nouveau-né 42 Jrs		Payant (6000 FCFA) /grossesse	EN, NO, AD, ES, SU
Enfants 0-5 ans		Non payant	Nationale
Personnes vivants avec le VIH SIDA Tuberculose Onchocercose	Curatif	Non payant	Nationale
Dialysés		Forfait annuel (15 000 FCFA)	Nationale

LES BENEFICIAIRES

- femmes enceintes
- enfants de 0 à 5 ans
- population générale
 - Personnes Vivants avec le VIH-SIDA
 - Personnes souffrantes de tuberculose
 - Personnes souffrantes d'insuffisance rénale (dialyse)

NB : La consultation de routine sera exemptée de frais chez tous les enfants de 0-5 ans quel que soit la pathologie.

Tableau 9 : liste des Pathologies ou des prestations ambulatoires de la grossesse à couvrir par le CSU

Prestations du 1er trimestre de grossesse	SONUB	SONUC
CPN1	Oui	Non
Test de dépistage du VIH	Oui	Non
Test de dépistage de la Syphilis VDRL/TPHA	Oui	Non
Groupe Sanguin / Rhésus	Oui	Non
Recherche albuminurie et glycosurie	Oui	Non
Recherche Ag HBs	Oui	Non
TPI (Sulfadoxine + pyriméthamine)	Oui	Non
Supplémentation en Fer + acide folique	Oui	Non
Vaccination antitétanique (VAT)	Oui	Non
Carnet de santé	Oui	Non
Consultation et plan de préparation à l'accouchement	Oui	Non
CPN 2, 3 et 4	Oui	Non
Glycémie à jeun	Oui	Oui
Échographie à la 20 ^e semaine	Oui	Oui

Complications du 1er trimestre	SONUB	SONUC
Infection de l'appareil génito-urinaire	Oui	Oui
Vulvo-vaginite mycosique	Oui	Oui

Complications du 1er trimestre	SONUB	SONUC
Vaginose bactérienne	Oui	Oui
Accès palustre	Oui	Si sévère
Vomissements incoercibles	Oui	Si sévère
Gastrites	Oui	Non
Syphilis	Oui	Oui
Fausse couche incomplète	Oui	Non
Grossesse Extra-utérine	1 ^{er} soins	Oui
Grossesse molaire ou môle hydatiforme	1 ^{er} soins	Oui
Antibiogramme en cas de résistance aux	Oui	Oui
ATB		

Prestations obstétricales à couvrir par la CSU phase 1 : Les complications de la grossesse et de l'accouchement

La CSU phase 1 couvre deux types de complications :

Les complications gynéco-obstétricales liées à la grossesse ou à l'accouchement ;

D'autres maladies pouvant avoir une incidence sur la santé de la mère ou du nouveau-né.

Tableau 10 : Liste des prestations obstétricales à couvrir par la CSU phase I volet mère-enfant

Accouchements simples et compliqués	SONUB	SONUC			
Accouchement simple	Oui	Oui			
Accouchement dirigé ou déclenché	Oui	Oui			
Accouchement avec ventouse	Oui	Oui			
Épisiotomie	Oui	Oui			
Déchirures du col ou du périnée	Non	Oui			
Accouchement gémellaire	Non	Oui			
Rupture prématuré ou prolongé des membranes	Oui	Oui			
Soins essentiels au nouveau-né	Oui	Oui			
Complications anté et postpartum	SONUB	SONUC			
Anémie sévère	1ers soins et référence	Oui			

Transfusion	1ers soins et référence	Oui
HTA et pré éclampsie légère	1ers soins et référence	Oui
Menace d'accouchement prématuré	1ers soins et référence	Oui
Hémorragie du post partum	1ers soins et référence	Oui
Endométrite	1ers soins et référence	Oui
Menace d'avortement	Oui	Oui
Mastite et abcès mammaire	Oui	Oui
Fistule obstétricale	Non	Oui

Tableau 11 : La pathologie néonatale et les soins post natals à couvrir par le la CSU

Pathologie néonatale	SONUB	SONUC
Prématurité et hypotrophie	1ers soins et référence	Oui
Infections bactériennes	1ers soins et référence	Oui
Détresse néonatale	1ers soins et référence	Oui
Hypoglycémie	1ers soins et référence	Oui
Paludisme néonatal	1ers soins et référence	Oui
Tétanos néonatal	1ers soins et référence	Oui
Incompatibilité fœto-maternelle	1ers soins et référence	Oui

Consultation du Nouveau-né	SONUB	SONUC
Supplementation en vitamine A	Oui	Non
Vaccination antitétanique	Oui	Non
Consultation, soins conseil en allaitement maternel	Oui	Non
Vaccination du nouveau-né (TB et poliomyélite)	Oui	Non
Vaccination du nourrisson à J42	Oui	Non

	SONUB	SONUC
Conseil en planning familial	Oui	Non
Pose d'un DIU	Oui	Non

Les prestataires

Les prestataires ici sont les formations sanitaires et les OBC affiliées sans oublier les laboratoires de références qui recevront soit les échantillons des FOSA soit directement les patients cibles.

Coût des interventions

User Fees

Tableau 12: Liste des prestations User Fees

N°	Prestation/intervention	Prix total de la prestation en FCFA
1	Consultation de routine VIH	600
2	Première Consultation prénatale (CPN 1)	600
3	Consultation Prénatale (CPN 2,3 & 4)	600
4	Carnet médical	600
5	Dossier médical	1 000
6	Dépistage du VIH population général	0
7	NFS (FEC VIH+)	4 000
8	Albuminurie ou la créatininémie (FEC VIH+)	1 000 ou 4 000
9	Glycémie (FEC VIH+)	1 000
10	Charge Virale Prélèvement/Transport Echantillon	1 500
11	Charge Virale Prélèvement/Transport Echantillon	3 500
12	CD4	2 500
13	Examen des crachats à la recherche BK deTB	1 000
14	Dépistage de la tuberculose dans la population générale	1 000

Consultation des enfants de 0 à 5 ans

Tableau 13: Consultation chez les enfants de 0 - 5 ans

N°	Prestation/intervention	Prix total de la prestation en FCFA
1	Consultation de routine	600

Tableau 14 : Liste des prestations de la prise en charge de l'hémodialyse

N°	Prestation/intervention	Prix total de la prestation en FCFA
1	Dialyse :1-Examen mensuel	prestation en FCFA
2	Séance de dialyse	5 000
3	Créatininémie	1 000
4	Urée sanguine	1 500
5	Ionogramme sanguin complet	12 000
6	Réserve alcaline	3 000
7	Uricémie	1 500
8	Numération formule sanguine	5 000
9	Bilan martial (fer sérique, transferrine, ferritine, coefficient de saturation)	
10	Dosage bicarbonate	
11	CRP	1 000
12	Protidémie	
13	Glycémie à jeun	1 000
14	Poche de sang	16 000
15	Dialyse: 2 examens semestriels	
16	Dosage de la vitamine D	
17	PTH	
<mark>18</mark>	Albumine rie	
<mark>19</mark>	Anticorps anti HLA	
20	ALAT/ASAT	4 000
21	Bilirubine T et C	2 000
22	TP + plaquettes	3 000
<mark>23</mark>	BNP	
<mark>24</mark>	Hémoglobine glyquée	
25	ECG	15 000
26	Echocardiographie	15 000
27	Dialyse : 4 médicaments	
28	Érythropoïétine	15 000
29	Héparine	6 000
30	Vitamine D : 2000 UI cp	153
31	Fer	5 010
32	Bicarbonate de sodium per	1 500
33	Dialyse: 3 examens annuels	
34	Echographie abdominale	750
35	Électrophorèse des protéines sériques	
36	Ag HBs	1 500
37	Ac HCV	1 500

N°	Prestation/intervention	Prix total de la prestation en FCFA
38	TPHA/VDRL	6 000
39	Recherche des agglutinines irrégulières	7 500
40	Test VIH	500
41	Fond d'œil	15 000

Chèque Santé

➡ Prestations SONUB

Tableau 15: Liste des prestations SONUB pour le Chèque Santé

N °	Prestation	Prix total de la prestation
1	CPN1	7 000
2	CPN 2	2 500
3	CPN 3	2 500
4	CPN 4	2 500
5	Vomissements incohercibles de la grossesse	10 980
6	Avortement (inévitable, incomplèt)	13 305
7	Infection de l'appareil génito-urinaire	5 520
8	Vulvovaginite mycosique	2 400
9	Vaginose bactérienne (vulvovaginite)	4 940
10	Gastrite sévère	2 365
11	Accès palustre 3em ligne	21 370
12	Menaces d'accocuhement prématuré avant 35 semaines	1 650
13	Paludisme au AART (1ere et 2em ligne)	20 065
14	HTA/Pré éclampsie légère	3 850
15	Pré éclampsie sévère / Eclampsie / éclampsie post part (0,5) (Soins avant référence)	6 180
16	Endométrite	4 400
17	Mastite	1 760
18	Syphilis	280
19	Syphilis	55
20	Syphilis	825
21	Syphilis	600
22		1 760
23	Abcès mammaire	8 875
	Soins avant références	2 185
	Fistule obstétricale	
26	Infection bactérienne du NN (soins avant référence)	1 760
27	Episiotomie	9 535
28	Ventouse conso supplémentaire	10 340
29	Réanimation du nouveau-né	1 000

N°	Prestation	Prix total de la prestation
30	Déchirure du col ou du périnée (conso supplémentaire)	12 625
31	Hémorragie Post-Partum (soins avant référence)	11 980
32	Tétanos néonatal	235
33	Menace d'avortement	2 700
34	Rupture prématurée / prolongé des membranes	1 010

▶ Prestations SONUC

Tableau 16 : Liste des prestation SONUC pour le Chèque Santé

N°	Prestations	Prix total de la prestation
1	GEU	70 510
2	GROSSESSE MOLAIRE	22 310
3	Vomissements incohercibles de la grossesse	28 630
4	Avortement (inévitable, incomplèt)	17 225
5	Infection de l'appareil génito-urinaire	5 520
6	Vulvovaginite mycosique	2 400
7	Vaginose bactérienne (vulvovaginite)	4 940
8	Gastrite sévère	2 365
9	Accès palustre 3em ligne	22 370
10	Paludisme au AART (1ere et 2em ligne)	21 065
11	Episiotomie	9 535
12	Travail dirigé/déclenché (conso supplémentaire)	7 460
13	Ventouse conso supplémentaire	12 340
14	Déchirure du col ou du périnée (conso supplémentaire)	13 625
15	Césarienne + chirurgie pour hémorragie grave type HRP (2)ou PP(0,5) ou rupture utérine (0,5)	92 660
16	Chirurgie pour hémorragie grave type HRP et PP (conso supplémentaire)	10 500
17	Transfusion sanguine	15 000
18	Réanimation du nouveau-né	1 600
19	Menaces d'accouchement prématuré avant 35 semaines	3 725
20	HTA/Pré éclampsie légère	6 250
21	Pré éclampsie sévère /Eclampsie /éclampsie post part (0,5)	34 630
22	Hémorragie du post-partum	27 770
23	Endométrite sevère	36 765
24	Mastite	1 760
25	Syphilis	1 760
26	Abcès mammaire	11 125

N°	Prestations	Prix total de la prestation
27	Infection bactérienne du NN	68 420
28	Tétanos néonatal	29 930
29	Détresse néonatale (DR,SFA)	14 110
30	Hypoglycémie	11 405
31	Forfait surveillance biologique	Prix à demander CPC
32	Pyelonephrite	16 860
33	Prématurité moins 34sa	37 250
34	Paludisme néonatal	9 170
35	Menace d'avortement	2 700
36	Rupture prématuré / prolongé des membranes	1 010
37	Suppuration pariétales	8 405
38	Dossier Médical	600
39	Kit anesthésie	48 200

V. MISE EN ŒUVRE DE LA PHASE I DE LA CSU

Coordination

L'organisation et le fonctionnement de la Cellule Technique Nationale chargée de la mise en œuvre de la phase 1 de la Couverture Santé Universelle, en abrégé « CTN-CSU » est décrite dans les paragraphes qui suivent.

Coordination Centrale

Cellule Technique Nationale CSU

Placée sous l'autorité du Ministre de la Santé Publique, la CTN-CSU a pour mission de coordonner la mise en œuvre et le suivi de toutes les interventions relatives à l'implémentation de la phase 1 de la Couverture Santé Universelle au Cameroun.

A ce titre, elle est chargée :

- De Mettre en cohérence et coordonner les actions des programmes de soutien à la demande des soins contribuant à la phase 1 de la CSU;
- De valider et coordonner la mise en œuvre du plan de travail en tenant compte des différentes interventions et acteurs œuvrant dans la phase 1 de la Couverture Santé Universelle au Cameroun ;
- D'assurer la mise en œuvre cohérente desdites interventions ;
- De mobiliser les financements en faveur de la mise en œuvre de la phase 1 de la CSU;
- De faciliter les interactions entre les différents acteurs ;
- D'évaluer les performances atteintes dans la mise en œuvre de la phase 1 de la CSU et tirer les enseignements en vue d'orienter les décisions stratégiques;
- D'exécuter toutes tâches à elle confiées par le Ministre de la Santé Publique.

La CTN-CSU est un organe opérationnel composé ainsi qu'il suit :

- Un coordonnateur National
- Un coordonnateur national adjoint
- $\stackrel{lack}{\hookrightarrow}$ Une Section Administration et finances ;
- Une Section accréditation, qualité et performance;

- Une Section Suivi de la gestion du système d'approvisionnement et de la logistique;
- Une Section Communication Marketing et Promotion.
- Des unités techniques régionales.

Coordonnateur National la CTN-CSU

Il est chargé de coordonner les activités et d'assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations du MINSANTE en rapport avec la phase 1 de la CSU.

A ce titre, il est notamment chargé:

- De préparer les documents de travail à soumettre au Ministre de la Santé Publique ;
- De veiller à la collecte, à la centralisation et à l'archivage des documents de travail de la Cellule ;
- D'élaborer le plan d'actions annuel budgétisé de la Cellule ;
- De suivre, de mettre en œuvre et d'évaluer le plan de travail annuel de la phase I de la CSU;
- D'apporter l'appui nécessaire aux acteurs de mise en œuvre en matière de planification, de suivi-évaluation et de renforcement des capacités pour la phase I de la CSU;
- De veiller à la production des rapports d'activités des structures ;
- De gérer les ressources matérielles, financières et humaines mises à la disposition de la Cellule ;
- De mettre en œuvre des stratégies de plaidoyer pour la mobilisation des ressources ;
- De soumettre les rapports d'activités semestriel et annuel de la Cellule ;
- De coordonner les interventions des différents partenaires intervenant dans la mise en œuvre de la phase I de la Cellule ;
- De coordonner et de suivre les activités des unités techniques régionales ;
- D'exécuter toutes les tâches qui lui sont confiées par le Ministre de la santé Publique.

Coordonnateur National adjoint

Il est chargé:

- D'assister le coordonnateur national ;
- De suivre les opérations de la Phase 1 de la CSU.

Section Administration et finances

Placée sous l'autorité d'un Chef de Section, assisté de quatre (04) Chefs d'unité, la Section Administration et finances est chargée :

- du suivi des engagements budgétaires et des règlements comptables ;
- du suivi du traitement de la facturation des FOSA;
- du Contrôle des Opérations et d'Audit Interne ;
- dé la consolidation des contributions, Dons et Legs.

Section accréditation, qualité et performance

Placée sous l'autorité d'un Chef de Section, assisté de quatre (04) Chefs d'unité, la Section accréditation, qualité et performance est notamment chargée :

- Du suivi de l'accréditation des prestataires de soins ;
- Du suivi de l'achat des performances ;
- De l'informatique, l'enrôlement et l'immatriculation des usagers ;
- De la gestion des données statistiques.

Section Suivi de la Gestion des Systèmes d'approvisionnement

Placée sous l'autorité d'un Chef de Section, assisté de deux (02) Chefs d'unité, la Section Suivi de la Gestion des Systèmes d'approvisionnement est notamment chargée :

- Du Suivi de la disponibilité des intrants ;
- Du suivi de la qualité des infrastructures et des plateaux techniques.

Section Communication Marketing et Promotion

Placée sous l'autorité d'un Chef de Section, assisté de deux (03) Chefs d'unité, la Section Communication Marketing et Promotion est notamment chargée :

- Du suivi des activités de Marketing social et de Promotion de la CSU;
- De la centralisation et du traitement des plaintes et des réclamations ;
- De la Communication et la gestion des relations Publiques.

Coordination régionale

Placée sous l'autorité du Délégué Régional de la Santé Publique, l'Unité technique Régionale ci-après désignée « l'Unité » est notamment chargée :

- De la planification, la coordination et le suivi de la mise en œuvre des interventions de la phase I de la CSU au niveau régional ;
- De la collecte et la consolidation des données ;
- Du suivi de la mise en œuvre des recommandations en matière de la phase I de la CSU;
- Du suivi de la gestion des ressources en faveur de la phase I de la CSU;
- De l'élaboration et du suivi de la mise en œuvre du plan d'action régional ;
- Du suivi du partenariat et de la mobilisation sociale.

L'unité technique régionale est composée de trois section ci-après :

- Section administration et finance;
- Section logistique, infrastructures et équipements ;
- Section accréditation, qualité et performance.

→ Section administration et finances

Elle est notamment chargée de :

- suivi de la facturation;
- suivi des ressources humaines ;
- suivi du contentieux.

Section logistique, infrastructures et équipements

Elle est notamment chargée:

- du suivi de la gestion des infrastructures ;
- de la comptabilité-matière ;
- du suivi de la qualité des infrastructures et des plateaux techniques.

Section accréditation, qualité et performance

Elle est notamment chargée :

- de l'accréditation et remboursement des prestations médicales et non médicales;
- du suivi des enrôlements et des immatriculations ;

- de l'achat de la performance ;
- du contrôle médical;
- de la gestion des statistiques.

Enfin, l'Unité technique régionale adresse un rapport d'activités trimestriel au Coordonnateur National CSU.

Dispositions additionnelles

- Le Coordonnateur National, son adjoint, les Chefs de section, d'Unité et les coordonnateurs des unités techniques régionales de la CTN-CSU sont nommés par décision du Ministre de la Santé Publique.
- Les personnels de l'Unité technique régionale sont des Agents publics déployés par le Délégué Régional de la Santé Publique territorialement compétent.
- Les frais de fonctionnement de la CTN-CSU sont supportés par le budget du Ministère en charge de la Santé Publique, les contributions des partenaires techniques et financiers, les dons et legs.
- La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, publiée puis communiquée partout ou besoin sera en français et en anglais.

L'organigramme ci-dessous résume la structuration de la Cellule Technique Nationale décrite plus haut.

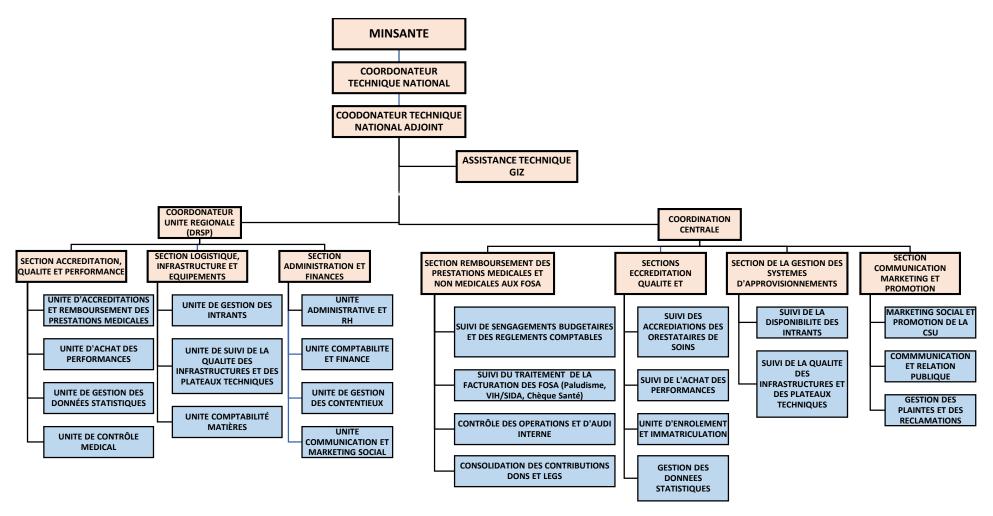


Figure 3 : la Cellule Technique Nationale chargée de la mise en œuvre de la phase 1 de la Couverture Santé Universelle au Cameroun

Affiliation et immatriculation

Ce document décrit le processus d'enrôlement d'un citoyen camerounais à la Couverture Santé Universelle (Phase I)

PREMIER CAS DE FIGURE: CONNEXION INTERNET DISPONIBLE

- 1. Le citoyen se connecte à la plateforme de pré enrôlement ;
- 2. Le citoyen saisit ses informations personnelles sur la plateforme comme sur sa carte nationale d'identité, son passeport ou son acte de naissance ;
- 3. Lorsque le citoyen se rend dans une FOSA accréditée pour y recevoir des soins, il présente sa pièce d'identification ;
- 4. L'identification est soumise à validation ;
- 5. Si l'identification est valide, les informations personnelles du citoyen sont mises à jour et enregistrées ;
 - Les données fournies sont comparées aux règles d'éligibilité pour enrôlement;
 - En fonction de l'éligibilité les paquets de soins adaptés sont assignés au bénéficiaire

6. Si l'identification invalide :

- Si le bénéficiaire est un enfant : On identifie le tuteur légal accompagnant et l'enfant pour revenir à l'étape 4
- Si le bénéficiaire est un adulte :
- S'il est accompagné d'un garant, on identifie le Garant et le bénéficiaire pour revenir à l'étape 4
- S'il n'est pas accompagné d'un garant, arrêt du processus d'enrôlement.

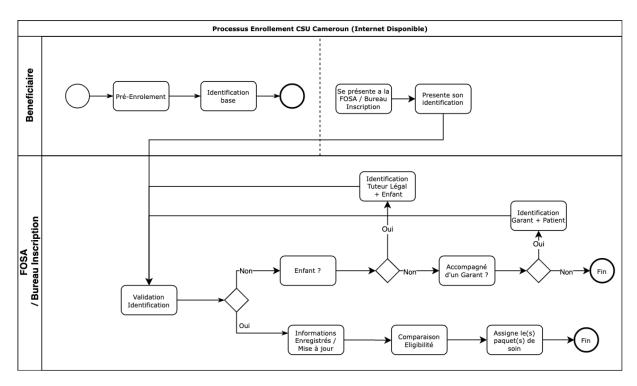
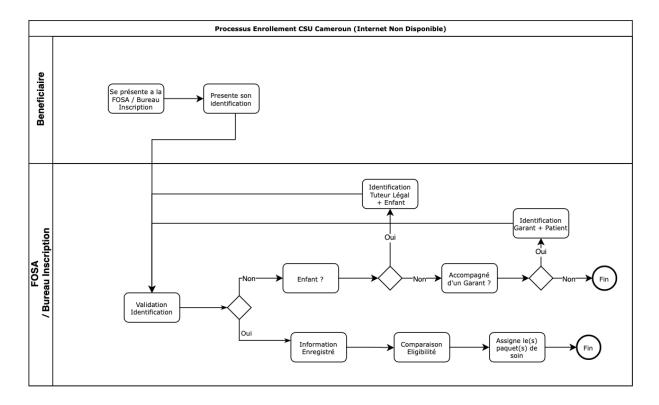


Figure 4 : Processus d'enrôlement (internet disponible)

DEUXIEME CAS DE FIGURE: CONNEXION INTERNET NON DISPONIBLE

- 1. Le citoyen se rend à la formation sanitaire accréditée ;
- 2. Le citoyen présente sa pièce d'identification ;
- 3. L'identification est soumise à validation ;
- 4. Si l'identification est valide, les informations personnelles du citoyen sont enregistrées ;
 - Les données fournies sont comparées aux règles d'éligibilité pour enrôlement;
 - En fonction de l'éligibilité les paquets de soins adaptés sont assignés au bénéficiaire
- 5. Si l'identification est invalide :
 - Si le bénéficiaire est un enfant : On identifie le tuteur légal accompagnant et l'enfant pour revenir à l'étape 4
 - Si le bénéficiaire est un adulte :
- S'il est accompagné d'un garant, on identifie le Garant et le bénéficiaire pour revenir à l'étape 4
- S'il n'est pas accompagné d'un garant, arrêt du processus d'enrôlement



Stratégie de communication

La communication de la CSU phase I sera axée autour de la Social Behavior Change (SBC) et les stratégies de communication arrêtées de la CSU Phase seront adaptées aux interventions du panier de soins et services retenu pour cette phase. Comme strategies à deployer nous avons le plaidoyer, la mobilisation sociale, la communication pour le changement social et comportemental, l'écoute sociale et la gestion de la désinformation, la génération des évidences, le marketing social et nudging et la communication numérique. Un paquet d'activités a été retenu pour chacune d'elle.

Tableau 17 : Stratégies et activités de communication pour la phase pilote de la CSU

STRATÉGIES	ACTIVITÉS
	Concevoir et produire des outils/supports de communication pour le plaidoyer
	Diffuser et disséminer des outils/supports de communication pour le plaidoyer
PLAIDOYER	Organiser des sessions d'information sur les concepts, les principes, les services et les produits de la CSU PHASE 1, avec les audiences primaires
	Organiser les réunions de lobbying
	Organiser les réunions de sensibilisation avec des leaders

STRATÉGIES	ACTIVITÉS
	Créer des plateformes de partenariat à tous les niveaux
	Mener des sessions de Plaidoyer avec les audiences primaires pour le Financement de la CSU PHASE 1
	Organiser des visites de plaidoyer auprès des audiences primaires avec l'appui d'une Personne Ressource et des données actualisées, pour le financement de la CSU PHASE I MARKETING SOCIAL ET NUDGING
	Analyser les bases de données pour évaluer le type de contributions selon les parties prenantes
	Concevoir et produire des outils/supports de communication pour la mobilisation sociale
	Diffuser et disséminer les outils/supports de communication pour la mobilisation sociale
	Faire la cartographie des groupes organisés au niveau des audiences secondaires, à tous les niveaux de la pyramide sanitaire
	Contractualiser avec les acteurs communautaires pour la réalisation des activités de la mobilisation sociale
	Organiser des sessions d'information sur les concepts, les principes, les services et les produits de la CSU avec les CTD, les OBC et les leaders communautaires
	Mobiliser les audiences secondaires pour faciliter le processus d'implémentation de la CSU (enrôlement, contribution) au sein de leurs communautés
MOBILISATION SOCIALE	Organiser des ateliers régionaux d'imprégnation des prestataires de soins et acteurs sur les concepts, les principes, les services et les produits de la CSU
	Organiser les campagnes médiatiques à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la CSU
	Organiser les campagnes médiatiques à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la santé
	Organiser des sessions d'imprégnation des ordres professionnels, des instituts de formation, des centres de recherche, et de la société savante sur les concepts, les principes, les services et les produits de la CSU
	Organiser des sessions régionales d'imprégnation des Médias (responsables du volet santé) sur les concepts, les principes, les services et les produits de la CSU
	Organiser des sessions d'imprégnation et de mobilisation des Partenaires au Développement et des Fondations Philanthropiques pour le financement de la CSU
ECOUTE SOCIALE ET GESTION DE LA DESINFORMATION	Mettre en place un mécanisme de collecte, d'analyse et de feedback des rumeurs
GENERATION DES	Réaliser les enquêtes CAP pour évaluer le niveau de connaissances des populations sur la CSU
EVIDENCES	Réaliser les enquêtes de satisfaction
SBC COMMUNICATION POUR LE CHANGEMENT	Concevoir et produire les outils/supports de communication pour le changement social et comportemental

STRATÉGIES	ACTIVITÉS
SOCIAL ET COMPORTEMENTAL	Diffuser et disséminer les outils/supports de communication pour le changement social et comportemental
COMMUNICATION DE MASSE, COMMUNICATION INTERPERSONNELLE(CIP)	Adapter les messages aux cibles/groupes vulnérables
INTERI ERSONNEBEE(OII)	Adapter les messages en langues maternelles, les plus représentatives des aires géographiques
	Organiser les campagnes médiatiques de sensibilisation pour la promotion de la CSU dans toutes les communautés
	Organiser des réunions d'information sur les concepts, les principes, les services et les produits de la CSU avec les audiences tertiaires
	Organiser les campagnes de sensibilisation de proximité pour la promotion de la CSU dans toutes les communautés
	Analyser les bases de données pour évaluer le niveau d'enrôlement selon les parties prenantes
	Conception et production des contenus WEB (visuels, capsules) pour diffusion sur des plateformes numériques
COMMUNICATION NUMERIQUE	Diffusion et analyse des posts et vidéos sur la CSU
	Organiser les sessions de briefing des acteurs du digital
MARKETING SOCIAL ET NUDGING	Dérouler le branding signalétique (affichage des supports) pour assurer la visibilité de l'évènement - informer sur le panier de services et soins de la CSU, Phase I; - vulgariser les services couverts de la CSU, Phase I; - convaincre les populations de leur intérêt à souscrire au panier de soins et services de la CSU, Phase I;
	Organiser une cérémonie de kick-off (lancement officiel) avec tous les acteurs et partenaires autorités administratives
	Mettre en place un système de motivation pour emmener les bénéficiaires à adopter la CSU

Modalités de prise en charge et conditions d'ouverture des droits aux prestations

La phase I de la Couverture Santé Universelle est fondée sur les principes d'équité et de ressources dédiées à la gratuité des prestations. Les bénéficiaires sont couverts sans discrimination liée à l'âge, au sexe, à la religion et aux zones de résidence. L'Etat garantit la prise en charge totale ou partielle des frais de soins de santé par le biais des FRPS qui sont tiers payants.

Les coûts de prise en charge des affections et services de santé formant le paquet CSU qui sont remboursés aux structures sanitaires par les FRPS sont fixés par un acte du Ministre de la Santé publique dans le cadre de la phase I de la CSU.

Conventionnement des prestataires de soins

Les prestations garanties ne sont prises en charge par la phase I de la Couverture Santé Universelle que si elles sont délivrées par un prestataire de soins public ou privé, ayant signé une convention avec le FRPS territorialement compétent avec l'accord de la Délégation Régionale de la Santé Publique, responsable d'accréditations des structures sanitaires.

Les conventions régissant les relations entre les FRPS et les structures sanitaires dans le cadre de la phase I de la Couverture Santé Universelle comprennent notamment :

- Les obligations des parties ;
- Le barème financier de référence ;
- Les outils de maîtrise des dépenses de santé ;
- Les outils de garantie de la qualité des services ;
- Les procédures et les modes de paiement ;
- Les mécanismes de résolution des litiges.

Les conventions individuelles régissant les rapports entre les FRPS et les prestataires de soins de santé relevant du secteur privé, sont conclues entre les FRPS et les promoteurs des structures de soins de santé concernés.

En cas de non-respect d'une obligation prévue par la convention, l'une des mesures suivantes peuvent être prise :

- L'avertissement ;
- La mise en demeure ;
- La suspension du paiement dans la limite du coût de la prestation objet du litige;
- La suspension du bénéfice de la convention pour une durée ne pouvant excéder cinq ans ;

NB : la mise hors convention pour une période ne pouvant excéder cinq ans.

VI. CIRCUIT D'APPROVISIONNEMENT ET DE DISTRIBUTION DES INTRANTS

La gestion de la chaine d'approvisionnement en intrants de santé au Cameroun obéit au Système National d'Approvisionnement en Médicaments Essentiels (SYNAME) et a pour objectif d'assurer aux populations un bon produit, dans les bonnes quantités, en bonne condition, livré au bon endroit, au bon moment et au bon prix. Cet objectif est communément appelé les « six bons ».

Le préalable pour l'atteinte de l'objectif sus visé est la mise en œuvre des activités ci-dessous présentées en forme de circuit. Il s'agit de :

- La sélection ;
- La quantification et prévision ;
- L'approvisionnement, stockage et distribution ;
- L'utilisation.

Sélection

La sélection des produits pharmaceutiques inclus dans le paquet de soins de la CSU phase 1 a été faite sur la base des protocoles thérapeutiques élaborés par les services techniques compétents du Ministère de la Santé Publique. Par conséquent, est susceptible d'être modifiée selon l'évolution des avancées scientifiques. La liste exhaustive des produits couverts par la CSU dans sa phase I est disponible en **annexe**.

Quantification et prévision

La quantification des intrants sujets aux politiques de gratuité et de subvention s'opère selon deux modalités distinctes pour la prévention d'une part, et les soins curatifs d'autre part.

Pour le cas de soins préventifs, la quantification des besoins est annuelle. Elle est basée sur les données démographiques de la population cible et la couverture souhaitée pour chaque intervention. Elle s'ajuste au taux de perte acceptable et

tient compte du stock de sécurité et du délai de livraison. Elle est effectuée sous la coordination de la Direction en charge de la pharmacie et du médicament avec comme parties prenantes toutes les structures techniques en charge de la mise en œuvre de la politique sanitaire.

Dans le cadre des soins curatifs, la quantification s'effectue à différents niveaux de la pyramide sanitaire avec une validation nationale sous la coordination de la Direction de la Pharmacie, du Médicament et des Laboratoires en collaboration avec toutes les parties prenantes. Elle est basée sur les données historiques de distribution, de consommation et de morbidité liées aux affections couvertes par le panier des soins de la phase I de la CSU.

Approvisionnement, stockage et distribution

L'approvisionnement de tous les produits pharmaceutiques dans le pays, à l'exception des vaccins, fait suite aux commandes passées par la CENAME auprès des fournisseurs nationaux et internationaux agréés.

En ce qui concerne les vaccins, les commandes suivent les circuits internationaux d'approvisionnement en vaccins, matériels d'injections et autres équipements et intrants associés.

La CENAME, est responsable du stockage des produits pharmaceutiques au niveau central et de la mise à disposition aux Fonds Régionaux pour la Promotion de la Santé (FRPS) et aux FOSA de 1^{ere} et 2^{eme} catégorie par un mécanisme de réquisition ou d'allocation. La régulation des approvisionnements se fait par la DPML.

Au niveau régional, les FRPS assurent la distribution des produits pharmaceutiques auprès des Formations Sanitaires (FOSA). La régulation des approvisionnements est assurée par la DRSP. Dans certains cas spécifiques et justifiés, le Service de Santé de District peut servir de passerelle entre les FRPS et les FOSA à travers les commandes groupées.

Le stockage et la distribution vaccins jusqu'au dernier kilomètre respecte les normes d'assurance qualité conformément aux directives internationales.

À leur réception, les vaccins sont stockés dans les chambres froides du dépôt central. Les services logistiques du PEV assurent la distribution vers les dépôts régionaux selon le mécanisme PUSH (allocation) où ils sont stockés dans des chambres froides des dépôts régionaux. Ils sont mis à la disposition des Districts de Santé par l'entremise des Groupes Techniques Régionaux du PEV qui en assurent également le stockage et la régulation. Les Districts de Santé assurent l'approvisionnement mensuel des FOSA à travers un mécanisme PULL (réquisition) et la régulation des stocks.

Un comité de réception à chaque niveau s'assure que les médicaments et les vaccins réceptionnés respectent les spécifications du bon de commande. Le livrable est le procès-verbal de réception.

Dispensation et Utilisation

Tout patient enrôlé dans le cadre de la phase I de la CSU pourra bénéficier des produits pharmaceutiques au niveau des formations sanitaires conformément aux protocoles de soins définis par les services techniques compétents du Ministère de la Santé Publique. Toute utilisation non conforme t au protocole devra être solidement justifiée.

La réalisation de tous les examens complémentaires devra être faite conformément aux protocoles nationaux.

Les unités de gestion des approvisionnements et des stocks au niveau de la DRSP et des District de Santé assurent le suivi des approvisionnements et des stocks. Elles doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les ruptures de stocks.

Des cas de rupture de stock pourraient survenir en dépit des mesures sus décrites. Pour éviter cette situation, la CTN-CSU doit mener en urgence une réflexion pour formaliser un mécanisme alternatif et harmonisé d'approvisionnement des FOSA avant l'observation de premiers cas de rupture.

Gestion des cas de péremption de médicaments

La gestion des médicaments périmés se fait suivant le guide de gestion et de destruction des médicaments et autres produits pharmaceutiques impropre à la consommation.

En cas de péremption par négligence ou autres raisons non valables, la FOSA perd les points relatifs à la gestion des stocks de médicaments.

VII. PRINCIPAUX OUTILS DE MISE EN ŒUVRE DE LA MESURE D'EXEMPTION DE PAIEMENTS DE FRAIS DIRECTS

Outils de gestion financière et comptable

Les outils de gestion financière et comptable sont les mémoires de dépenses et compte d'emploi élaborés conformément au principe de comptabilité publique sous la coordination de la Direction des Ressources Financières et du Patrimoine du Ministère de la Santé Publique.

Outils de performance

Les outils de performance sont ceux élaborés et utilisés par la Cellule Technique Nationale CSU à savoir :

- Les fiches de facturation par FOSA
- Le tableau de description des indicateurs
 - -Grilles d'évaluation qualité des prestations DRSP, DS, FOSA
 - -Grilles d'évaluation qualité de la gestion financière

Indicateurs

Tableau 18 : Indicateurs de Prise en charge du VIH

N°	Services	Indicateurs de l'offre de services VIH	Moyens de vérification	Descriptions des indicateurs
1	Consultation VIH	Nombre de PVVIH (Enfants, femmes, adultes) reçus en consultation médicale	Registre de consultation ou dossier médical	Une consultation par mois pour les nouveaux patients pendant les 6 premiers mois Les patients stables auront une consultation tous les 3 mois
2	Première Consultation prénatale (CPN 1)	Nombre de femmes enceintes reçues en CPN1	Registre de consultation prénatale	La CPN1 est remboursable pour toutes les femmes enceintes reçues
3	Consultation prénatale (CPN 2,3 & 4)	Nombre de FEC VIH + reçues en CPN 2,3 & 4	Registre de consultation prénatale	Les 2e, 3e et 4e CPN sont remboursées seulement pour les femmes enceintes vivant avec le VIH
4	Carnet médical	Nombre des nouveaux cas VIH+ (Enfants, femmes, FEC, adultes) reçus en consultation médicale qui ont bénéficié d'un carnet médical	Fiches de décharge	Uniquement pour les PVVIH
5	Dossier médical	Nombre de nouveaux patients VIH reçus en consultation médicale qui ont bénéficié d'un dossier médical		Le dossier médical est ouvert pour chaque PvVIH lors de leur première consultation et est remplie chaque fois que le patient aura une visite.
6	Dépistage du VIH	Nombre de personnes ayant fait un test VIH	Registre de laboratoire	Les tests VIH seront offerts à la FOSA. Le dépistage sera ciblé sur des populations cibles telles que les FEC, Tuberculeux, Populations clés et vulnérables. Dépistage ciblé : cas index, dépistage familial
7	NFS (FEC VIH+)	Nombre de femmes enceintes VIH+ reçues qui ont réalisé leur bilan NFS	Registre de laboratoire des FOSA ou dossier médical	La NFS sera prescrite aux femmes enceintes dépistées ou déjà connues VIH dès la CPN1.

Consultation des enfants de 0 à 5 ans

N°	Services	Indicateurs de l'offre de services VIH	Moyens de vérification	Descriptions des indicateurs
	Consultation des enfants de 0 à 5 ans	Proportion d'enfants de 0 à 5 ans ayant beneficés d'une consultation	Registre de consultation	Nombre d'enfants réçus/Nombre d'enfants attendus

Tableau 19 : Indicateurs du Chèque Santé

Indicateurs de suivi- évaluation du chèque santé	Variables	Support de collecte Rapport d'activités AS, DS.
	- Nombre total des personnes sensibilisées sur le CS	
Taux de sensibilisation des	Nombre de femmes enceintes sensibilisées sur le CS	Rapport d'activités AS, DS, Associations

Indicateurs de suivi- évaluation du chèque santé	Variables	Support de collecte
Populations	Nombre de femmes qui ont été sensibilisées sur le CS, qui l'ont acheté et qui l'ont effectivement utilisé	Contractualisées, coordination régionale, coordination nationale du Projet
	Nombre de femmes enceintes sensibilisées sur le CS et qui l'ont effectivement acheté	CS –Monitoring et enquêtes

Taux d'utilisation des services de	Nombre de femmes enceintes ayant bénéficié au moins d'une des prestations suivantes : CPN, Accouchement, CPON et PF au cours d'une année ;	Registres de CPN,
SMNI/SR/SONEU	Nombre de femmes enceintes avec Chèque Santé ayant bénéficié au moins d'une des prestations suivantes : CPN, Accouchement, CPON et PF au cours d'une année ;	Accouchement, CPON et PF,
	Nombre de consultations prénatales effectuées par FS avec et sans chèque santé au cours d'une année ;	Fiches Projet CS - Monitoring
	Nombre d'admissions dans les FS accréditées pendant la grossesse avec et sans chèque santé au cours d'une année ;	
	Nombre total d'accouchements effectués avec et sans chèque Santé au cours d'une année ;	
	Nombre total de CPON effectuées avec et sans Chèque Santé au cours d'une année	
Perceptions et attitudes des population cible à l'égard du CS	Nombres de femmes en âge de procréer favorables ou non au CS	Enquête CAP
	Nombre de femmes enceintes favorables ou non au CS	
	Nombre de conjoints des femmes enceintes favorables ou non au CS	
	Nombre de prestataires favorables ou non CS	
Degré de satisfaction des bénéficiaires vis à vis du coût et	Nombre de femmes enceintes détentrices du CS satisfaites des prestations reçues dans les FOSA	Enquêtes de satisfaction des
	Nombre de conjoints des femmes enceintes détentrices du CS satisfaits du	Bénéficiaires

des prestations reçues/Offertes		
Indicateurs de suivi- évaluation du chèque santé	Variables	Support de collecte
	Coût et des prestations reçues par leurs épouses	
	Nombre de prestataires satisfaits de la rémunération du CS	

Insérer tous les tableaux des autres services du panier de soins (TB, Palu, dialyse) et outils susvisés.

VIII. MECANISMES DE FACTURATION, VERIFICATION ET CONTROLE

Processus de vérification et de contrôle des prestations dans les mécanismes d'achats stratégiques

•La FOSA enregistre les services fournis au patient dans les <u>registres et autres outils</u> de suivi et évaluation utilisés dans le cadre des politiques et manuels opérationnels nationaux.



•A la fin de chaque mois, la FOSA fait les comptes pour énumérer les nombre de services fournis et remplit la Fiche de « Facturation, Suivi et Contrôle des Remboursements . Cette Fiche constitue la déclaration des QUANTITÉS fournis par la FOSA au cours du mois.



•La fiche reste au niveau de la <u>FOSA</u> et une copie de ladite fiche est transmise au <u>District de Santé</u> au plus tard le 05 du mois suivant la periode à valider.

Figure 5 : Mécanisme d'élaboration des factures et suivi des prestations au niveau des prestataires

- Vérification des prestations déclarées (FOSA) par l'unité de vérification lors des visites mensuelles se fait entre le 5 et le 15 de chaque mois en consultant les registres de la FOSA et les autres documents physique ou numerique, conformement aux critères de définition des indicatères.
- Élaboration de la facture

Saisie/importation des données dans le portail CSU/PBF (plate forme de facturation) par les vérificateurs et génération des factures consolidées par District de Santé.

Tenue du comité de validation des données au DS:

- Vérification de la conformité entre les factures consolidées et les factures FOSA,
- Analyse des données et élaboration du plan d'amélioration des performances
- Signature des factures consolidées et PV de validation,
- Transmission des factures et PV au FRPS pour payement.

Contre Vérification par le Médecin-Conseil-Auditeur du FRPS ou mission conjointe DRSP, et FRPS , Controleur medical sur la véracité des informations

Figure 6 : Mécanisme de vérification et contrôle dans la CSU phase1

IX. CIRCUIT ET DELAI DE REMBOURSEMENT

Mécanisme de remboursement

Les charges liées à l'implémentation de la phase I de la CSU induit une mise à disposition budgétaire des ressources parmi lesquelles, les charges liées à la gestion et celle liées aux dépenses des formations sanitaires. Le mécanisme de remboursement se fera à deux niveaux en fonction des structures bénéficiaires :

Au profit des fonds régionaux, les engagements des subventions se feront au niveau central :

Pièces à fournir par les bénéficiaires de la Subvention :

- Convention;
- Mémoire de dépenses ;
- RIB annuel.
- Au profit des prestataires (FOSA), les FRPS procèdent au paiement des factures des FOSA dûment validées

Pièces à fournir par les formations sanitaires :

- Etat des prestations fournies ;
- Factures suivant le modèle validé :
- RIB annuel (le cas échéant).

La procédure comporte deux modalités :

- L'engagement juridique,
- L'engagement comptable.

L'engagement juridique

Il comprend trois étapes principales et sont en grande partie le fait de l'ordonnateur et du contrôleur financier. Il est vrai que tenant compte du statut des FRPS et de la mesure envisagée, on pourrait avoir des engagements hors taxes).

Etape 1:

- L'élaboration du mémoire de dépense de l'année N et d'un compte d'emploi des encaisses précédentes par les FRPS ;
- L'ordonnateur prépare, sur la base du mémoire de dépense, du plan de décaissement et le projet de décision autorisant le déblocage d'une somme correspondant à l'année à payer.

Etape 2:

Le Contrôleur Financier procède à la vérification de la conformité juridique et budgétaire. Il s'assure que :

- Le compte d'emploi est conforme et permet d'apurer la dépense ;
- Le projet de décision est bien élaboré et l'exactitude des calculs en se rassurant que les taxes sont bien calculées ;
- La décision est conforme au mémoire de dépenses ;
- → En cas de décision conforme, le contrôleur appose ses visas budgétaires (manuel et électronique) et retourne la liasse pour suite de la procédure à l'ordonnateur qui transmet la décision au Ministre pour signature ;
- En cas de non-conformité, le contrôleur financier émet un rejet motivé.

Etape 3:

La signature de la décision autorisant le déblocage et le paiement par virement des sommes concernées

Il va sans dire que la signature de cette décision est exclusivement réservée au Ministre de la Santé publique, ordonnateur principal des dépenses du MINSANTE et dépositaire légal du pouvoir règlementaire.

L'engagement comptable

La seconde modalité de la procédure est l'engagement comptable :

L'ordonnateur procède à l'engagement comptable par bon d'engagement, à l'édition du certificat d'engagement et de l'ordonnance de paiement puis transmet la liasse de la dépense signée au Contrôleur financier;

- Le contrôleur financier appose son visa sur le bon d'engagement, édite le titre de créance (carton) et transmet la liasse de la dépense au Comptable public ;
- Le Comptable public débloque les fonds par virement au profit du FRPS ;
- Le Prestataire dresse la facture sur la base des indicateurs d'achat de prestations contenus dans la fiche d'indicateurs pour vérification par les agents vérificateurs ;
- Le régulateur (District de Santé et DRSP) procède à la validation des factures dressées par le prestataire ;
- Le FRPS (Tiers payant), procède au paiement des factures validées.

À la fin de chaque année, le FRPS dresse un compte d'emploi accompagné des pièces justificatives correspondant aux ressources mises à disposition.

- Seules les prestations conformes aux indicateurs et leurs règles de validation seront payées;
- Cette exigence met en exergue aussi bien la réalisation quantitative des prestations, que l'administration des soins et services de qualité ;
- Il incombe donc aux FOSA de bien tenir les registres et autres sources de collecte et de vérification des prestations effectuées, afin de faciliter la vérification, mais aussi et surtout le paiement avec célérité.

X. RESSOURCES ET GESTION FINANCIERE DE LA PHASE I DE LA CSU

- **1.** Les acteurs de la gestion de la phase I de la Couverture Santé Universelle sont : le MINSANTE, les FRPS et les prestataires de soins
- 2. Le Ministère de Santé Publique, est chargé de :
 - 2.1. Mettre en œuvre les politiques de santé et les activités préventives ainsi que les activités promotionnelles, sans contrepartie des prestations au niveau des FOSA;
 - 2.2. Améliorer les plateaux techniques des FOSA à travers une programmation des projets d'investissements ;
 - 2.3. Centraliser à travers une Unité de mutualisation les ressources du Gouvernement, des PTF et des programmes destinés au financement de la politique de gratuité ;
 - 2.4. Mettre à la disposition des FRPS les grilles d'évaluation et d'accréditation qualité des FOSA avant contractualisation ;
 - 2.5. Conduire les opérations d'accréditation des FOSA selon les critères du MINSANTE ;
 - 2.6. La production des cartes biométriques aux bénéficiaires de la CSU;
 - 2.7. La mise à disposition des FOSA des terminaux de lecture des cartes biométriques.
- 3. Les FRPS, sont chargés de :
 - 3.1. Signer des conventions de soins avec les FOSA publiques et privées accréditées ;
 - 3.2. Réaliser le contrôle médical avec l'appui des experts contractualisés par leurs soins ;
 - 3.3. Reverser aux FOSA les ressources issues de la prestation gratuite des soins aux bénéficiaires ;
 - 3.4. Mettre à la disposition des prestataires les ressources et intrants issus des Programmes pour la réalisation des actes du panier des soins
 - 3.5. Superviser les activités d'affiliation et d'immatriculation effectuées ;
 - 3.6. Rendre compte mensuellement et trimestriellement à la CTN-CSU;
- **4.** Les ressources de la phase I de la Couverture Santé Universelle sont :

- 4.1. Les recettes publiques ;
- 4.2. Subventions;
- 4.3. Les ressources mises à disposition des partenaires techniques et financiers ;
- 4.4. Des dons et legs;
- 4.5. Toutes autres ressources affectées à la Couverture Santé Universelle en vertu d'une législation ou d'une réglementation particulière.
- **5.** Les ressources collectées par la phase I de la Couverture Santé Universelle sont employées à titre principal pour les paiements aux prestataires des factures issues de la prise en charge de soins ;
- **6.** Il est interdit aux FRPS d'utiliser les ressources de la phase I de la CSU à des fins autres que celles prévues au point 3 ci-dessus
- **7.** Les comptes et opérations de la phase I de la Couverture Santé Universelle sont soumis annuellement à un audit comptable et financier externe, dont les résultats sont communiqués au Gouvernement ;
- **8.** Un acte du Ministre de la Santé Publique met en place une Unité chargée de centraliser et mutualiser les ressources dédiées au financement de la politique de gratuité y compris celles provenant des Programmes ;
- **9.** Les FRPS signent un accord de partenariat avec le Ministre de la Santé Publique pour recevoir de l'Unité visée au point 3.1 ci-dessus, les ressources financières et les intrants nécessaires destinés aux prestataires des soins dans le cadre de l'exercice de la fonction d'achat des prestations ;
- **10.** L'accord visé au point 3.1 défini les modalités de financement du fonctionnement des FRPS à partir des ressources mutualisées ;
- **11.** Les factures des prestations réalisées dans les FOSA contractualisées sont payées aux coûts homologués par le MINSANTE ;
- **12.** Les FRPS s'assurent de la mise à disposition par SUCAM SA, des dispositifs d'enrôlement, de production de cartes biométriques et de leurs lecteurs dans les FOSA sous contrat ;
- **13.** Les FRPS adressent à l'Unité visée au point 3.1, des états financiers mensuel et trimestriel retraçant tous les flux financiers y compris ceux issus de la vente des cartes biométriques par SUCAM, par région.

XI. GOUVERNANCE : MESURES DE CONTRÔLE, SUIVI ET EVALUATION ET CONTRE-VERIFICATION

Contrôle médical

Chaque FRPS est tenu d'organiser un contrôle médical ayant pour objet, notamment :

- La vérification auprès de prestataires de soins la conformité des prescriptions et de la dispensation des soins médicalement requis ;
- L'appréciation de la validité des prestations au plan technique (facturation) et médical ;
- Le constat, le cas échéant, les abus et fraudes en matière de prescription, de soins et de facturation

Le contrôle médical est exercé par des médecins, des pharmaciens conseils et des vérificateurs agréés par les FRPS. A ce titre, ils sont chargés des missions essentielles suivantes :

- Le suivi de la qualité des services rendus par les prestataires de soins ;
- Le suivi de l'évolution des dépenses de santé des bénéficiaires/assurés ;
- Le suivi de la qualité de la facturation ;
- L'émission d'avis concernant la prise en charge des prestations de soins

Le contrôle médical s'exerce notamment dans les domaines suivants :

- Le suivi et le contrôle de la qualité des services rendus par les prestataires de soins de santé et l'observation de leur conformité avec l'état de santé de l'assuré de la couverture santé universelle ;
- La coordination entre les différents intervenants en vue de garantir une prise en charge adéquate des prestations de soins de santé fournies aux assurés de la couverture santé universelle ;
- Le suivi de l'évolution des dépenses de santé des assurés de la couverture santé universelle ;

• L'émission d'avis concernant la prise en charge des prestations de soins de santé soumises à l'accord préalable de l'organisme de gestion.

Le contrôle médical s'exerce sur pièces ou sur place. Les délais dans lesquels s'exerce le contrôle médical sont précisés par une convention qui doit être approuvée par le Ministre de la Santé Publique.

Les modalités et les délais du contrôle médical sont précisés dans le tableau suivant :

- Sont soumis au contrôle médical :
 - Le bénéficiaire des prestations de la Couverture Santé Universelle ;
 - Les prestataires de soins de santé et les structures de santé conventionnées avec le FRPS ;
 - L'organisme gestionnaire délégué chargé par l'organisme de gestion de liquider les prestations de la couverture santé universelle.
- Le contrôle médical est exercé par les praticiens-conseils agréés par les FRPS ci-après :
 - Médecins-conseils ;
 - Pharmaciens-conseils;
 - Chirurgiens-dentistes conseils;
 - Vérificateurs agrées (Vérificateurs PBF, Gestionnaires de Districts Chèque Santé).

Le praticien conseil chargé du contrôle médical ne peut exercer la fonction de prestataire de soins de santé de la phase I de la Couverture Santé Universelle.

Dans l'exercice de sa mission, le praticien-conseil peut :

- Convoquer le bénéficiaire des prestations de soins de santé et le soumettre le cas échéant à l'expertise ;
- Obtenir tous les renseignements se rattachant à l'état de santé du bénéficiaire des soins de santé;
- Accéder au dossier médical du bénéficiaire des prestations de soins de santé ;
- Demander des éclaircissements aux prestataires de soins de santé concernant
 l'état de santé du bénéficiaire des prestations de soins de santé;

- Visiter les structures sanitaires pour constater les conditions de prise en charge de tout bénéficiaire des prestations de soins de santé.
- Le praticien-conseil est habilité à accéder librement aux établissements sanitaires conventionnés avec l'organisme de gestion
- L'établissement sanitaire conventionné avec le FRPS est tenu de communiquer au praticien-conseil tous les renseignements et documents nécessaires à l'accomplissement de sa mission de contrôle.
- Le praticien-conseil peut également procéder aux examens médicaux de contrôle d'un assuré de la CSU, sans contrepartie en qualité de prestataire.
- Dans ces cas, les médecins traitants peuvent assister aux examens médicaux de contrôle, à la demande du bénéficiaire des prestations de soins ou du praticien-conseil chargé de ce contrôle.
- Si le praticien-conseil estime, après avoir recueilli l'avis du prestataire de soins de santé, que les dépenses engagées ou les prestations de soins de santé prodiguées ne sont pas appropriées à l'état de santé de l'assuré de la CSU, le FRPS peut refuser la prise en charge financière de ces dépenses de santé.
- S'il apparait qu'un paiement a été effectué, le FRPS procède au recouvrement des sommes indument perçues.
- A l'issue du contrôle médical, le praticien-conseil transmet, sans délai, ses conclusions au FRPS
- En cas de grief, le FRPS prend une décision, qui est notifiée au bénéficiaire de la Couverture Santé Universelle ou au prestataire de soins de santé conventionné.

Suivi évaluation

Le système de suivi/évaluation de la phase I de la Couverture Santé Universelle permettra la mise en place d'un dispositif de collecte, d'analyse des indicateurs dans la perspective de conduire avec efficacité les différentes interventions entreprises et renseigner sur son état de mise en œuvre. Les outils de monitoring, de contrôle et d'évaluation des différentes structures de santé accréditées dans le cadre de cette phase I seront développés en collaboration avec le MINFI. Il en est de même avec le processus d'alerte ainsi que du dispositif de contrôle et de remboursement qui seront mis en place.

L'activité de suivi/évaluation se fera à différents niveaux :

Niveau Central (MINSANTE, MINFI et PTF).

Le niveau central tiendra des réunions trimestrielles pour évaluer la mise en œuvre du plan dont le but sera de partager les progrès, les principaux défis/challenges et les goulots d'étranglements en vue d'ajuster les interventions et prendre les mesures correctrices dans le circuit budgétaire. Aussi la réévaluation trimestriellement et/ou semestriellement, le financement national nécessaire pour remplacer les frais d'utilisation en se basant sur les données et les preuves recueillies sur le terrain. A cet effet, Il veillera à :

- ✓ L'effectivité de la mise en œuvre des activités de la phase I dans l'ensemble des structures de santé accréditées ;
- ✓ S'assurer de l'implication de la communauté dans la mise en œuvre de cette phase I ;
- ✓ S'assurer de l'effectivité des remboursements des différents soins délivrés par les structures de santé accréditées dans le cadre de cette phase I ;
- ✓ S'assurer de l'accessibilité effective des potentiels bénéficiaires enrôlés ;
- ✓ Suivre et évaluer l'exécution de cette phase I de la CSU.
- → Niveau Régional (DRSP, FRPS)

La DRSP devra s'assurer de :

- ✓ Suivre l'effectivité de la mise en œuvre de la phase I dans l'ensemble des Structures et prestataire de santé accrédité dans leurs régions ;
- ✓ Sensibiliser de façon continue la population sur l'effectivité de la phase I de la CSU dans leur région ;
- ✓ Veiller à l'accessibilité sans contrainte des bénéficiaires enrôlés à la phase I.

Le FRPS devra s'assurer de :

- ✓ S'assurer du paiement effectif de la totalité des services de soins offerts par les structures de santé accréditées dans la région ;
- ✓ Sensibiliser de façon continue la population sur l'effectivité de la phase I de la CSU dans leur région ;

Globalement, le cadre du suivi et de l'évaluation de cette phase I de la Couverture Santé Universelle (CSU) se résume en quatre (04) axes stratégiques, répartis comme suit :

- > **AXE STRATÉGIQUE 1 :** Gouvernance de la phase I
- > **AXE STRATÉGIQUE 2 :** Couverture de la Population
- > **AXE STRATÉGIQUE 3 :** Couverture des Services
- > **AXE STRATÉGIQUE 4 :** Protection contre le risque financier

Le tableau ci-après fait une illustration assez détaillée du premier axe qui constitue un maillon clé de cette phase I.

Tableau 20 : Matrice de suivi-évaluation de la phase I de la CSU

C	PRIENTATION STRATÉGIQUE	Responsable (autres)	Indicateur/Variable	Base de référence	Cible CSU PhaseI (2023- 2025)	Source/Moyen de vérification
AXE S	TRATÉGIQUE 1: Gouvernance de	phase I				
	Indicateurs traceurs :					
	- Existence et fonctionnement		, , ,	•		
	- Taux de satisfaction des popu	· ·		` , ,	Cible Phase=	60%;
1 1	- Taux d'adhésion des population			e Phase = 60%		
1.1	Stratégie 1.1: Établissement des co	ontrats et conve			<u> </u>	
1.1.1	Élaborer un contrat entre le MINSANTE et les FRPS	MINSANTE	Disponibilité des contrats	Non Disponible	Oui	Copie du contrat
1.1.2	Élaborer un contrat entre les FRPS et les prestataires de soins et services de santé	FRPS	Disponibilité des contrats	Non Disponible	Oui	Copie du contrat
1.1.3	Mettre en œuvre le plan de communication pour répondre aux différents défis de la phase I	MINSANTE	Taux de réalisation des activités du plan de communication	Non Disponible	50%	Rapport d'activités
1.1.4	Renforcer les mécanismes de partage de l'information, des meilleures pratiques et de l'apprentissage	CTN-CSU	Nombre de réu nions de coordination tenues.	0	100%	Rapport d'activités
	Stratégie 1.2: Utilisation de la technologie et de l'innovation dans la gestion de la CSU					
1.2.1	Concevoir et mettre en œuvre un système d'information efficace et efficient	MINSANTE	Disponibilité du système d'information	Non Disponible	100%	Fonctionnalité du système.

C	PRIENTATION STRATÉGIQUE	Responsable (autres)	Indicateur/Variable	Base de référence	Cible CSU PhaseI (2023- 2025)	Source/Moyen de vérification
1.2.2	Informatiser toutes les fonctions principales de la CSU	MINSANTE	Proportion des modules d'informatisation du système disponible	14,28%	70%	Fonctionnalité des différents modules
1.3	Stratégie 1.3: Renforcement du les	dership, de la g	gouvernance et de la red	evabilité pour	une gestion e	fficace et efficiente
1.3.1	Améliorer la mise en commun des fonds pour la phase I et intégrer les mécanismes de couverture de la population pour réduire la fragmentation et aligner les ressources sur les priorités	MINSANTE	Proportion des fonds mobilisés par rapport au budget prévisionnel	ND	70%	Rapport d'activités CTN CSU
1.3.2	Établir des procédures et des lignes directrices pour assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et la gestion des finances publiques	MINSANTE	Disponibilité d'un manuel de procédures conforme aux exigences statutaires	Non	Oui	Rapport d'activités OG
1.3.3	Institutionnaliser les audits interne et externe du système CSU	MINSANTE	Nombre d'audits réalisés	ND	70%	Rapport d'audits
1.3.4	Renforcer les capacités des acteurs	MINSANTE	Proportion des acteurs formées	ND	70%	Rapport d'activités

ORIENTATION STRATÉGIQUE	Responsable (autres)	Indicateur/Variable	Base de référence	Cible CSU PhaseI (2023- 2025)	Source/Moyen de vérification
Pérenniser les ressources financières	MINSANTE	Pourcentage de la contribution de l'Etat dans le budget de la CSU	49%	100%	Budget MINSANTE
L'existence du manuel de procédure et le respect de sa mise en œuvre.	MINSANTE	Disponibilité d'un manuel de procédure	Non	Oui	Copie du manuel de procédure

ORI	ENTATION STRATÉGIQUE	Responsable (autres)	Indicateur/Varia ble	Base de référence	Cible CSU PhaseI (2023-2025)	Source/Moyen de vérification		
Couve	AXE STRATÉGIQUE 2: Couverture de la Population - D'ici 2030, 70% de la population cibles de la phase I est couverte en protection sociale de santé par le mécanisme de la CSU							
	Indicateurs traceurs: - Proportion des populat - Proportion de la popula	ation cible cou	vert par la CSU; R	éférence = 6,	· ·	Cible Phase 1 = 35%		
2.1	Stratégie 2.1: Enrôlement, im	matriculation e		éficiaires				
2.1.1	Développer des procédures administratives simplifiées d'enrôlement	MINSANTE	Disponibilité de procédures simplifié d'enrôlement dans le manuel de procédure	Non	Oui	Copie du manuel de procédure		
2.1.2	Déployer et maintenir tous les équipements nécessaires à l'enrôlement et l'immatriculation	MINSANTE	Taux de déploiement des équipements d'enrôlement	ND	70%	Rapport d'activités		
2.1.3	Assurer une communication suffisante pour une adhésion massive à la CSU	MINSANTE	Proportion des campagnes de sensibilisation réalisées	ND	80%	Rapport d'activités		
2.1.4	Enrôlement des cibles de la phase I	MINSANTE	Proportion de la cible enrôlée	ND	80%	Rapports d'activités		
2.1.5	Retrait des cartes biométrique	MINSANTE	Proportion de cartes retirées	ND	60%	Rapports d'activités		

ORIENTATION STRATÉGIQUE	Responsable (autres)	Indicateur/Varia ble	Base de référence	Cible CSU PhaseI (2023-2025)	Source/Moyen de vérification
Proposer un mécanisme simplifié de renouvellement de carte biométrique en cas de perte ou d'endommagement.		Proportion de cartes renouvelées	ND	90%	Rapports d'activité
AXE STRATÉGIQUE 3 : Couverture des Services - D'ici 203 phase I	0, Accroitre de	e 40 à 60% la couve	erture des s	ervices de san	té essentiels par la

Indicateurs traceurs:

- Index de couverture de services ; Référence = 40% (2019) ; Cible Phase I = 50% ;
- Couverture des prestations par type de service
- Taux d'utilisation des services de santé
- Indice de capacité opérationnelle générale des établissements de santé
- **Densité et distribution des services** ; Référence = 2.36 (2018) pour 10 000 hbts ; Cible Phase pilote = 2.50 ;
- Disponibilité et capacités opérationnelles des services spécifiques ; Référence = TBD pour 10 000 hbts ; Cible Phase I =xxx ;
- 3.1 **Stratégie 3.1**: Fourniture d'un paquet de soins et services essentiel de santé (avantages sociaux) de qualité

Disponibiliser le paquet de soins et services de santé pour la phase I	Disponibilité du paquet de soins et services de santé essentiels	100%	100%	Manuel de procédure CSU
--	--	------	------	----------------------------

OR	ENTATION STRATÉGIQUE	Responsable (autres)	Indicateur/Varia ble	Base de référence	Cible CSU PhaseI (2023-2025)	Source/Moyen de vérification
3.1.2	Disponibiliser les normes, standards et les protocoles de soins y compris les mécanismes de contrôle de la qualité des soins et des services	MINSANTE	Proportion des normes, standards et protocoles de soins existants	ND	80%	Manuel de procédure CSU
3.1.3	Institutionnaliser le mécanisme d'évaluation régulière de la conformité aux normes de soins, aux politiques et aux procédures établies	MINSANTE	Nombre d'évaluation qualité réalisée par an	ND	80%	Rapport d'activités
3.1.4	Accréditation des formations sanitaires	MINSANTE	Proportion des FOSA accréditées	ND	50%	Rapport d'activités
3.1.5	Renforcer le système d'approvisionnement pour assurer la disponibilité des produits pharmaceutiques et consommables médicaux essentiels de qualité	MINSANTE	Nombre de jours de rupture de stock des médicaments traceurs	8 jours (RAP 2021)	1 jour	RAP MINSANTE
	Définir les mécanismes de contrôle de la validité des cartes des membres avant l'accès aux soins de santé	MINSANTE	Disponibilté des mécanismes de contrôle de la validé des cartes CSU	100%	100%	Manuel de procédures CSU

OR	ENTATION STRATÉGIQUE	Responsable (autres)	Indicateur/Varia ble	Base de référence	Cible CSU PhaseI (2023-2025)	Source/Moyen de vérification
3.2	Stratégie 3.2 : Renforcement of couverture	lu partenariat e	entre la FRPS et les p	orestataires (le soins et serv	rices de santé de
3.2.1	Définir le cadre de partenariat, de performance et le processus de gestion entre les FRPS et les prestataires de soins et services de santé	FRPS	Disponibilité du contrat	Non	Oui	Cadre contractuel entre FRPS et prestataires de soins (contrat)
3.2.2	Améliorer le niveau de performance des prestataires des soins et services.	MINSANTE	Indice de performance (*)	ND	80%	Rapport d'activités
3.2.3	Utiliser des services couverts par la population cible	MINSANTE	Taux d'utilisation des services couverts	ND	60%	Rapport d'activité
	L'existence et le bon fonctionnement de mécanismes de contrôle	MINSANTE	Proportion des mécanismes fonctionnels de paiement des prestataires de soins	ND	80%	Rapport d'activité

ORIENTATION STRATÉGIQUE	Responsable (autres)	Indicateur/Varia ble	Base de référence	Cible CSU PhaseI (2023-2025)	Source/Moyen de vérification
AXE STRATÉGIQUE 4:					
Protection contre le risque financie	er - Réduire la	nart du paiement d	lirect des m	énages dans le	es dépenses totales

de santé de 70% à 35% d'ici à 2030 à travers la phase I

Indicateurs traceurs:

- Dépenses totales de santé par habitant et par an
- Dépenses directes pour la santé par rapport aux revenus totaux des ménages
- Ratio des dépenses catastrophiques (Seuil > 10%); Référence = 11.8%(2014) ; Cible Phase pilote = 10% ;
- Incidence de l'appauvrissement ; Référence = 1.4%(2014) ; Cible Phase pilote = 1.1% ;
- Part des paiements directs dans les dépenses de santé; Référence = 70%(2016); Cible Phase 1 = 60%;

4.1	Stratégie 4.1: Collecte et recouvrement des contributions sociales					
4.1.1	Définir des mécanismes spécifiques de collecte des contributions des ménages.	SUCAM	Taux de recouvrement des contributions sociales	ND	<mark>60%</mark>	Rapport d'activité GTN-CSU OG
4.1.2	Contribution des ménages	SUCAM	Proportion de la contribution des ménages sur le budget total	ND		
4.1.3	Mettre en place d'un processus spécifique et des canaux de paiement de primes pour les personnes du secteur rural	SUCAM	Taux de collecte des contributions dans le secteur rural	ND	80%	Rapport d'activité GTN-CSU OG

ORI	ENTATION STRATÉGIQUE	Responsable (autres)	Indicateur/Varia ble	Base de référence	Cible CSU PhaseI (2023-2025)	Source/Moyen de vérification
4.1.4	Mobiliser les ressources pour la prise en charge des personnes socialement vulnérables et particulièrement les indigents	MINSANTE	Proportion des fonds mobilisés auprès de partenaires	ND	<mark>90%</mark>	Rapport d'activités OG
	Mettre en place un système de prépaiement efficace	SUCAM	Ratio des cotisations payées d'avance par rapport au coût total des prestations	ND	<mark>60%</mark>	Rapport d'activités
4.2	Stratégie 4.2: Augmentation pressources innovantes et péren		a part de l'Etat dans	le budget de	e la CSU et mo	bilisation de
4.2.1	Engager les principales parties prenantes (MINEPAT, MINFI, Assemblée Nationale) pour la mobilisation des ressources domestiques pour la santé	MINSANTE	Taux de croissance annuel de la contribution de l'Etat sur le budget de la phase I	ND	10%	Rapport d'activités
4.2.2	Aligner les engagements des partenaires au développement aux priorités de la CSU	MINSANTE	Proportion des appuis des PTF alloués à la phase I	ND	100%	Rapport d'activités

Processus de vérification de Consultation des enfants de 0-5 ans et des PVVIH

Tableau 21 : Processus de vérification de Consultation des enfants de 0-5 ans et des PVVIH

	ETAPES	Responsables	Périodicité			
1	EMISSION DES FACTURES	Responsable FOSA	Mensuelle	DECLARATION DES PRESTATIONS	Responsible FOSA	Mensuelle
2	VERIFICATION DE CONFORMITE ADMINISTRATIVE	Vérificateurs Médicaux	Mensuelle	VERIFICATION ET ELABORATION DES FACTURES	Vérificateurs Médicaux	Mensuelle
3	VERIFICATION DE COHERENCE (Contrôle technique)	Vérificateurs Médicaux	Mensuelle	VERIFICATION ET ELABORATION DES FACTURES	Vérificateurs Médicaux	Mensuelle
4	CONTRÔLE DE CONFORMITE TECHNIQUE ET VALIDATION	Vérificateurs Médicaux	Mensuelle	VALIDATION ET SIGNATURES DES PV DES FACTURES AU COMITE DU DISTRICT	Comité de District UF/PBF	Mensuelle
5	CONTRE- VERIFICATIONS: - Contrôle technique -Contrôle de l'effectivité des prestations	Contrôleur médical	Trimestrielle /Semestre	CONTRE VERIFICATION (la véracité des informations et collecte des données sur l'utilisation des FOSA en rapport avec les indicateurs HIV User Fees)	Médecin conseil- Auditeur/Equipe régionale	Trimestrielle/semestrielle
6	Contrôle de la gestion financière			A DISCUTER		
7	Outils (Sources de vérifications)			IDEM		
8	SUIVI-EVALUATION			IDEM		

ANNEXES

Processus de vérification des prestations à la femme enceinte

CODIFICATION	DESIGNATION			R	ESPONSABILI	TF	
CODIFICATION	DESIGNATION		PRESTATAIRE		AAC	MC	СМ
ETAPE	EMISSION DE LA FACTURE		1	- 55	70.0		C
FACTUR 1	1.Receuil des prestations réalisées		Х				
FACTUR 2	2.Collecte des justificatifs (coupons, feuillets des complications et autres		X				
FACTUR 3	3. Contrôle de la complètude des pièces		X				
FACTUR 4	4. Transmission		X				
FACTUR 5	5. Réception		X	Х			
ETAPE DE VERIFICATION							
VERIFADM	VERIFICATION DE CONFORMITE ADMINISTRATIVE			х			
VERIFADM 1	Vérification de la complètude des justificatifs			X			
VERIFADM 2	0			X			
VERIFADM 3	Vérification des tarifs unitaires des médicaments			X			
VERIFADM 4	Vérification des tarifs unitaires des actes			X			
VERIFADM 5	Vérification des totaux facturés			X			
VERIFADM 6	Elaboration d'un rapport par le GD			X			
VERTI ADIVIO	Elaboration d di l'apport par le GD			^			
VERIFCOHER	VERIFICATION DE COHERENCE						
VERIFCOHER 1	0		-			х	-
VERIFCOHER 2	0		 			X	
VERIFCOHER 2	COHERENCE	1	 	-	-	X	1
VERIFCOHER 3 VERIFCOHER 4	COHERENCE		 	1		X	
	COHERENCE		 	1			
VERIFCOHER 5 VERIFCOHER 6	COHERENCE		-	-		X	
VERIFCOHER 7	COHERENCE					Х	
VERIFCONFTECH	CONTRÔLE DE CONFORMITE TECUNIQUE						
	CONTRÔLE DE CONFORMITE TECHNIQUE					X	
CONFTECH 1	CONFORMITE		-			X	
CONFTECH 2	CONFORMITE					X	
CONFTECH 2.1	CONFORMITE					Х	
CONFTECH 2.2	0					X	
CONFTECH 2.3	0					X	
CONFTECH 2.4	0					Х	
ETAPE DE CONTRÔLE							
CCONFADM	CONTRÔLE DE LA CONFORMITE ADMINISTRATIVE				Х		
			L	/			
CCONFADM 1	Vérification de la complètude des justificatifs		rapports de v	erification de			
CCONFADM 2	0				X		
CCONFADM 3	Vérification des tarifs unitaires des médicaments	e par échant	i		X		
CCONFADM 4	Vérification des tarifs unitaires des actes				X		
CCONFADM 5	Vérification des totaux facturés				X		
CCONFADM 6	Elaoboration d'un rapport par l'AAC				Х		
CONCOH	CONTRÔLE DE LA COHERENCE DES PRESTATIONS PAYEES OU A PAYER		-				X
CONCOR			-			1	_ ^
	Entretien avec le MC et analyse du rapport Contrôle aléatoire						
CONCONFTK	CONTRÔLE DE LA CONFORMITE TK DES PRESTATIONS PAYEES OU A PAYER						Х
CONCONFIN	CONTINUE DE LA CONFORMITE IN DES PRESTATIONS PATEES OU À PAYER		 	1	1	1	_ ^
CONREAL	CONTRÔLE DE LA REALITE DE LA PRESTATION						х
CONNEAL	CONTROLL DE LA REALITE DE LA PRESTATION		1			1	_^
CONREAL 1	0						х
CONREAL 2	REALITE		+		-		X
CONREAL 2	REALITE		 	1		1	X
CONNEALS	NEAGTE .		-				^
CEFFECTK	CONTRÔLE DE L'EFFECTIVITE DES PRESTATIONS						
CEFFECTK 1			+		-		Х
	Prestations Catégorie 1 CPN		+		-		
CEFFECTK 2	-	-		-	-	1	X
CEFFECTK 3	Accouchements	 	 	-	-	1	X
CEFFECTIVE	CPON		 			1	X
CEFFECTK 5	Complications ambulatoires	1	!	1		ļ.	X
1	Césariennes	l		l	l		Х

Prestations SONUB dans pour le Chèque Santé

Prestations	Intrants / actes médicaux SONUB	Туре	Quantité	Prix unitaire intrants	Prix acte	Tarif (en FCFA)
	Test VIH	consommable				Gratuit
	Test Syphilis VDRL	consommable	1			1500
	Test Syphilis TPHA et VDRL	consommable	1			1500
	TEST Hépatite B Groupe Sanguin + Rhésus	consommable consommable	1			1500 1500
	Albuminurie + glycosurie (bandelettes	consommable	1			
CPN1	urinaires)	0011001111111111111	-			1000
CPN1	Fer + acide folique	medicaments	90			900
	Vaccination antitétanique (VAT)	vaccin	1			Gratuit
	Carnet SMI standardisé	carnet medical	1			300
	IEC/Plan de préparation à l'accouchement et à l'allaitement	conseil(prestation)				
	Doigtier	consommable	1			300
	TOTAL CPN1	concommand				7 000
	Albuminurie + glycosurie (bandelettes	consommable	1	500	F00	1 000
	urinaires)			500	500	1 000
	Glycémie à jeun	consommable	1	500	500	1 000
	TPI (sulfadoxine + pyriméthamine)	medicaments	1	Gratuit	Gratuit	Gratuit
CDW C	Fer + acide folique	medicaments vaccin	100	5	O	500
CPN 2 ou 3 ou 4	Vaccination antitétanique (VAT) Consultation	conultation/prestation	1	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	HIV (2ème test à CPN4)	consommable	1		Gratuit	
	TOTAL CPN 2		1		acare	2 500
	TOTAL CPN 3					2 500
	TOTAL CPN 4					2 500
	Dextrose 500 ml	medicaments	4	800		3 200
	Ringer 500 ml	medicaments	4	800		3 200
	Perfuseur	consommable	2	175		350
	Cathéter KCL amp	consommable medicaments	2	260 100		520 400
	Métoclopramide amp	medicaments	8	70		560
Vomissements	Métopimazine suppo	medicaments	10	95		950
incohercibles de la grossesse	seringues 5 ml	consommable	20	55		1 100
la giossesse	Gants de soins	consommable	2	50		100
	Consultation	consultation/prestation	1		600	600
	Kit de soin (alcool, coton, sparadrap)	consommable	1	1 000		1 000
	ACTES TOTAL HOMEGOPANING	acte de soins			2000	2 000
	TOTAL VOMISSEMENTS GRAVIDIQUES					10 980
	Ringer 500 ml	medicaments	2	800		1 600
	cathéter	consommable	2	260		520
	Polyvidone iodée	medicaments	1	1 400		1 400
	Perfuseur	consommable	1	175		175
	Compresses	consommable	10	70		700
	Amoxicilline 500 mg gel	medicaments	40	40		1 600
	Métronidazole 500 mg cp Misoprostol 600ug, bte de 4 cp	medicaments medicaments	14 6	30 250		420 1 500
Avortement	ocytocine 10 UI/ml	medicaments medicaments	1	130		130
(inévitable,	Ampicilline 1g inj	medicaments	2	200		400
incomplèt)	fer + acide folique	medicaments	30	5		150
	seringue 10 ml	consommable	2	55		110
	gants stériles	consommable	2	250		500
	gants de soins	consommable	2	50		100
	Kit de soins	consommable	1	1 000	0.000	1 000
	Consultations + Actes TOTAL FAUSSE COUCHE	acte de soins	1		3 000	3 000
	INCOMPLETE					13 305
	Amoxicilline-acide clavulanique 500 mg	medicaments	14	280		3 920
Infection de	Bandelette urinaire (combi 11)	consommable	1	500	500	1 000
l'appareil génito-urinaire	Consultation	consultation/prestation	1		600	600
Branco armano	TOTAL INFECTION URINAIRE					5 520
Vulvovaginite	Nystatine ovule	medicaments	30	60	1800	1 800
mycosique	Consultation	consultation/prestation	1		600	600
<u> </u>	TOTAL Metropiderale on F00mg	madias t-	1 14	20		2 400
Vaginose	Metronidazole cp 500mg Amoxycilline- acide clavulanique	medicaments medicaments	14 14	30 280		420 3 920
bactérienne	Consultation	consultation/prestation	14	200	600	600
(vulvovaginite)	Total vaginite	producton	-		000	4 940
	Ranitidine inj	medicaments	3	150		450
Gastrite sévère	Ranitidine cp ou Hydroxyde	medicaments	25	6		150
	d'Aluminium cp					130

Prestations	Intrants / actes médicaux SONUB	Туре	Quantité	Prix unitaire intrants	Prix acte	Tarif (en FCFA)
	Kit de soin	consommable	1	1 000		1 000
	Seringues Consultation	consommable consultation/prestation		55	600	165 600
	Total Gastrite sévère	consultation/prestation	11		000	2 365
	TDR /goutte épaisse	consommable	1	té unitaire intrants 1 1 000 3 55 1 600	500	
	quinine inj 600 mg/2ml	medicaments				990
	quinine cp 300mg	medicaments				1 600
	dextrose 500 ml 10%	medicaments				4 800
	perfuseur catheter	consommable consommable				525 520
	seringue de 10 ml	consommable				495
	paracétamol 500 mg cp	medicaments			600 1 000 600 1 000 600 600 600	60
Accès palustre 3em ligne	Pacetamol perfusion 1000MG/ml	medicaments	3	1 830		5 490
oem ngne	Phluoroglucinol inj	medicaments				1 950
	Vitamine B comple inj	medicaments				840
	Kit soins Consultation	consommable consultation/prestation	1_	1 000	600	1 000
	ACTES	acte de soins				1 000
	MISE EN OBSERVATION	observation	2	500	1 000	
		medicale/acte de soins		500		1 000
	TOTAL ACCES PALUSTRE					21 370
Menaces	Nifédipine 20 mg	medicaments				100
d'accocuhement	DEXAMETHAOZONE inj 4mg/ml	medicaments	10	95	600	950
prématuré avant 35 semaines	Consultation Total menace d'accouchement	consultation/prestation			000	600
35 semaines	prématuré					1 650
	Artesunate ou Artémether 80 inj	medicaments	9	585		5 265
	Paracétamol perfusion 10mg/ml IV	medicaments	3	1 830		5 490
	obligatoire	.,				
	TDR/ Goutte épaisse Dextrose 500 ml 5%	consommable medicaments				3 200
	perfuseur	consommable				175
Paludisme au	Catheter 18	consommable				780
AART (1ere et	Paracétamol 500 mg cp	medicaments	12			60
2em ligne)	Artéméther luméfantrine cp	medicaments		1 500		1 500
	Seringue de 10 ml	consommable				495
	Kit soins	consommable		1 000	600	1 000
	Consultation ACTES	consultation/prestation acte de soins				1 000
	TOTAL PALUDISME 1ere et 2em ligne	acte de sonis			1 000	20 065
	Bandelette albumine	consommable	1	500	500	1 000
HTA/Pré	alpha méthyldopa 250 mg	medicaments	90	25		2 250
éclampsie légère	Consultation	consultation/prestation	1		600	600
	TOTAL HTA					3 850
	sonde de foley	consommable				390
	poche à urine catheter 18	consommable consommable				210 260
	Perfuseur	consommable				175
	ringer lactate 500 ml	medicaments				800
	sulfate de magnésium amp de 10 ml à	medicaments				
	50%					2 400
/éclampsie post	seringue 10 ml	consommable				165
eclampsie légère Pré éclampsie sévère /Eclampsie	diazépam 10 mg Kit de soins	medicaments consommable				180 1 000
avant référence)	Consultation	consultation/prestation	1	1 000	600	600
	REFERENCE	consumeron, presention				
						REFERENCE
	TOTAL PRE ECLAMPSIE					6 180
	SEVERE/ECLAMPSIE	modi	1.4	000		
	Amoxiciline- acide clavulanique métronidazole 500 mg	medicaments medicaments				3 920 420
Endométrite	paracétamol 500 mg cp	medicaments				60
	TOTAL ENDOMETRITE		14	Ŭ		4 400
	Paracétamol 500 mg cp	medicaments	12	5		60
Mastite	Erythromycine 500 mg	medicaments		55		1 100
MASCICE	Consultation	consultation/prestation	1		600	600
	TOTAL MASTITE	11		222		1 760
	Benzathine benzyl penicilline 2,4MUI	medicaments				280
	Séringue 10cc Erythromycine 500 mg (en cas	consommable medicaments				55
Syphilis	d'allergie)	medicaments	13	55		825
	Actes	acte de soins	1		600	600
	Total SYPHILIS					1 760
Abcès	Paracétamol 500 cp	medicaments	24	5		120
mammaire	erythromycine 500 mg	medicaments	30	55		1 650

Prestations	Intrants / actes médicaux SONUB	Туре	Quantité	Prix unitaire intrants	Prix acte	Tarif (en FCFA)
	compresses 40x40	consommable	20	70		1 400
	lame de bistouri lidocaïne 50 ml	consommable consommable	1 1	30 470		30 470
	seringue 10 ml	consommable	1	55		55
	sparadrap 15 cm	consommable	1	400		400
	Polyvidone iodée	medicaments	1	1 400		1 400
	gants de soins Gants stériles	consommable consommable	5 1	50 250		250 250
	Consultation	consultation/prestation	1	230	600	600
	ACTES	acte de soins			2 250	2 250
	TOTAL ABCES MAMMAIRE	4.				8 875
	Ringer lactate 500 ml	medicaments consommable	1 1	800 260		800 260
	Perfuseur	consommable	1	175		175
Soins avant références	Gants de soins	consommable	2	50		100
references	Gants stériles	consommable	1	250		250
	Actes TOTAL SOINS AVANT REF	acte de soins	1		600	600 2 185
Fistule	REFERENCE					2 165
obstétricale	NEI ENENOE					
	Ceftriaxone 1g	medicaments	1	465		465
	Ampicilline 500mg inj	medicaments	1	200		200
Infection bactérienne du	Gentamycine 40 mg Diazépam 10 mg (si convulsions)	medicaments medicaments	1	100 180		100 180
NN (soins avant	Séringues	consommable	3	55		165
référence)	Gants de soins	consommable	1	50		50
	Actes	acte de soins	1		600	600
	Total IBNN	consommable	1	55		1 760 55
	Seringues 10 ml Gants stériles 7,5	consommable	<u>1</u> 1	250		250
	Compresses 40x40	consommable	10	70		700
Episiotomie	Vicryl 0	consommable	1	2 140		2 140
2 piolotomio	Lidocaïne 50 ml 2%	medicaments	1	470		470
	Amoxicilline-acide clavulanique 500 mg ACTES	medicaments acte de soins	14	280	2000	3 920 2 000
	TOTAL EPISIOTOMIE	acte de soms			2000	9 535
	compresses 40x40	consommable	10	70		700
	seringues 10 ml	consommable	1	55		55
	dextrose 500 ml cathéter 18 - 20	medicaments consommable	<u>1</u>	800 260		800 260
	Perfuseur	consommable	1	175		175
Ventouse conso supplémentaire	ringer 500 ml	medicaments	1	800		800
supplementaire	ocytocine amp	medicaments	1	130		130
	Kit soins	consommable	1	1 000		1 000
	Amoxicilline-acide clavulanique 500 mg ACTE	medicaments acte de soins	14	280	2500	3 920 2 500
	TOTAL VENTOUSE CONSO SUPPL	acte de soms			2000	10 340
Réanimation du	Actes	acte de soins	1		1000	1 000
nouveau-né	TOTAL REA nvo-né					1 000
	Seringues 10 ml Gants stériles 7,5	consommable	1 2	55 250		55 500
	Amoxicilline-acide clavulanique 500 mg	consommable medicaments	14	280		3 920
Déchirure du col	Compresses 40x40	consommable	20	70		1 400
ou du périnée (conso	Vicryl 1	consommable	2	2140		4 280
supplémentaire)	Lidocaïne 50 ml	medicaments	1	470	0000	470
	TOTAL DECHIRURE DU COL ET DU	acte de soins	1_		2000	2 000
	PERINE					12 625
	Ringer 500 ml	medicaments	2	800		1 600
	cathéter 18 - 20	consommable	2	260		520
	Perfuseur ocytocine amp 10 UI/ml	consommable medicaments	2 1	175 130		350 130
	misoprostol 500 mg	medicaments medicaments	6	250		1 500
	Amoxicilline-acide clavulanique 500 mg	medicaments	14	280		3 920
Hémorragie	ampicilline inj 1 g	medicaments	2	200		400
Post-Partum	gants stériles 7,5 / 8	consommable	2	250		500
(soins avant référence)	compresses 40x40 Polyvidone iodée	consommable medicaments	10	70 1 400		700 1 400
 ,	gants de révision	consommable	1	250		250
	seringues 10 ml	consommable	2	55		110
	ACTES	acte de soins	1		600	600
	REFERENCE TOTAL HEMORRAGIE POST-PARTUM					REFERENCE
	101AD HEMORRAGIE FOSI-FARTUM					11 980

Prestations	Intrants / actes médicaux SONUB	Туре	Quantité	Prix unitaire intrants	Prix acte	Tarif (en FCFA)
	Diazépam 10 mg (si convulsions)	medicaments	1	180		180
Tétanos	Séringues	consommable	1	55		55
néonatal	REFERENCE					
пеопасаг	TOTAL TETANOS					235
	TOTAL					
	Fer + acide folique	medicaments	30	5		150
Menace	Phloroglucinol 80mg: 1amp IVDL	medicaments	6	325		1 950
d'avortement	Consultation	consultation/prestation	1		600	600
	Total Menace d'avortement					2 700
Rupture	Ampicilline 1g inj	medicaments	4	200		800
prématurée /	Séringues	consommable	2	55		110
prolongé des	gants de soins	consommable	2	50		100
membranes	Total RPM					1 010

Prestations SONUC dans pour le Chèque Santé

Prestations	Intrants / actes médicaux SONUC	Туре	Quantité	Prix unitaire intrants	Prix acte	Tarif (en FCFA)
	Bétadine jaune (en remplacement de chlorhexidine)	medicaments	1	1 400		1 400
	Lame de bistouri	consommable	2	30		60
	Compresses 40x40	consommable	40	70		2 800
	Gants stériles 7,5 / 8	consommable	4	250		1 000
	Gants non stériles	consommable	20	50		1 000
	Sparadrap 1 m	consommable	1	400		400
	vicryl 0	consommable	1	2 100		2 100
	vicryl 00	consommable	2	2 100 2 100		4 200 2 100
	vicryl 1 serti fil à peau	consommable consommable	1	1 500		1 500
	Sonde Foley	consommable	1	360		360
	Poche urine	consommable	1	210		210
	Dextrose 500 ml	medicaments	2	800		1 600
	Ringer 500 ml	consommable	6	800		4 800
	Cathéter 18, 20	medicaments	2	260		520
	kétamine 500 mg	medicaments	1	760		760
	Adrenaline inj 5mg	medicaments	1	700		5
GEU	atropine	medicaments	2	100		200
	Diazépam	medicaments	2	180		360
	Compresse abdominale	consommable	2	3 500		7 000
	Perfuseur	consommable	2	175		350
	paracétamol 500 mg cp	medicaments	20	5		100
	Amoxiclav 1g (amoxicilline + clavilanique) cp.	medicaments	14	280		3 920
	Gentamycine 80mg inj	medicaments	6	100		600
	Ceftriaxone 1g inj	medicaments	6	560		3 360
	fer + acide folique	medicaments	90	5		450
	Paracétamol inj (en remplacement du diclofenac)	medicaments	2	1 830		3 660
	Tramadol inj	medicaments	2	600		1 200
	Ranitidine inj	medicaments	3	150		450
	Seringue 10 ml	consommable	10	55		550
	Kit soins	consommable	1	1 000		1 000
	Hospitalisation	prestation	5	500		2 500
	ACTES	acte de soins		20 000		20 000
	TOTAL GEU			1 400		70 510
	Bétadine jaune (en remplacement de chlorhexidine)	medicaments	1	1 400		1 400
	compresses 40x40	consommable	20	70		1 400
1	gants stériles 7,5 / 8	consommable	2	250		500
	gants non stériles	consommable	10	50		500
	sparadrap 1 m	consommable	1 2	400		400
	ringer 500 ml cathéter 18	medicaments consommable	2	800 260		1 600 520
GROSSESSE	Lidocaine 25 ml	medicaments	1	470		470
MOLAIRE	perfuseur	consommable	1	175		175
	paracétamol 500 mg cp	medicaments	20	5		100
	Tramadol inj	medicaments	20	600		1 200
	amoxiclav 1g (amoxicilline + clavilanique) cp.	medicaments	14	280		3 920
	Ceftriaxone 1g inj	medicaments	2	465		930
	fer + acide folique	medicaments	90	5		450
	Misoprostol 500 mg	medicaments	4	250		1 000

Prestations	Intrants / actes médicaux SONUC	Туре	Quantité	Prix unitaire intrants	Prix acte	Tarif (en FCFA)
	Méthotrexate 50mg	medicaments	2	40		80
	Ocytocine seringue 10 ml	medicaments consommable	3 5	130 55		390 275
	Kit soins	consommable	1	1 000		1 000
	ACTES	acte de soins	1		6 000	6 000
	TOTAL Grossesse molaire					22 310
Vomissements incohercibles de la grossesse Avortement (inévitable, incomplèt) Infection de l'appareil génitourinaire Vulvovaginite mycosique Vaginose bactérienne (vulvovaginite)	Dextrose 500 ml Ringer 500 ml	medicaments medicaments	4	800 800		3 200 3 200
	Perfuseur	consommable	2	175		350
	Cathéter	consommable	2	260		520
	KCL amp	medicaments	4	100		400
	Métoclopramide amp	medicaments	8	70		560
Vomissements incohercibles de la grossesse Avortement (inévitable, incomplèt) Infection de l'appareil génitourinaire Vulvovaginite mycosique Vaginose bactérienne	Métopimazine suppo Gants de soins	medicaments consommable	10 5	95 50		950 250
	seringues 5 ml	consommable	20	55		1 100
	Consultation	prestation	1		600	600
	Kit de soin (alcool, coton, sparadrap)	consommable	1	1 000		1 000
	IonogrammeNacl (simple)	consommable	1	10 000	F 000	10 000
	ACTES Hospitalisation	acte de soins prestation	3		5 000 500	5 000 1 500
	TOTAL VOMISSEMENTS GRAVIDIQUES	prestation	3		300	28 630
	Ringer 500 ml	medicaments	2	800		1 600
Vomissements incohercibles de la grossesse Avortement (inévitable, incomplèt) Infection de l'appareil génitourinaire Vulvovaginite mycosique Vaginose bactérienne (vulvovaginite)	cathéter	consommable	2	260		520
	Polyvidone iodée	medicaments	1	1 400		1 400
	Perfuseur Compresses	consommable consommable	1 10	175 70		175 700
	Amoxicilline-acide clavulanique 1g		14	280		3 920
	ср	medicaments				
	Métronidazole 500 mg cp	medicaments	14	30		420
	Misoprostol 600ug, bte de 4 cp ocytocine 10 UI/ml	medicaments medicaments	6	250 130		1 500 130
incomplet	fer + acide folique	medicaments	30	5		150
	seringue 10 ml	consommable	2	55		110
	gants stériles	consommable	2	250		500
	gants de soins Kit de soins	consommable consommable	2	50 1 000		100 1 000
	Consultations + Actes	acte de soins	1	1 000	5 000	5 000
	TOTAL	***************************************				17 225
Infection de	Amoxicilline-acide clavulanique 500 mg	medicaments	14	280		3 920
	Bandelette urinaire (combi 11)	consommable	1	500	500	1 000
urinaire	Consultation	prestation	1		600	600 5 520
	TOTAL INFECTION URINAIRE Nystatine ovule	medicaments	30	60	1 800	1 800
	Consultation	prestation	1		600	600
mycosique	TOTAL		1			2 400
Vaginose	Metronidazole cp 500mg	medicaments	14	30		420
	Amoxycilline- acide clavulanique Consultation	medicaments prestation	14	280	600	3 920 600
Avortement (inévitable, incomplèt) Infection de l'appareil génitourinaire Vulvovaginite mycosique Vaginose bactérienne (vulvovaginite) Gastrite sévère	Total vaginite	prestation	1		000	4 940
	Ranitidine inj	medicaments	3	150		450
	Ranitidine cp ou Hydroxyde	medicaments	25	6		150
Gastuita sáàa	d'Aluminium cp Kit de soin	consommable	1	1 000		1 000
Gastrite severe	Seringues	consommable	3	55		165
	Consultation	prestation	1		600	600
	Total Gastrite sévère					2 365
	TDR /goutte épaisse quinine inj 600 mg/2ml	consommable medicaments	6	500 165		500 990
	quinine inj 600 mg/2ml quinine cp 300mg	medicaments medicaments	20	80		1 600
	dextrose 500 ml 10%	medicaments	6	800		4 800
	perfuseur	consommable	3	175		525
	catheter	consommable	2	260		520
Accès nalustre	seringue de 10 ml paracétamol 500 mg cp	consommable medicaments	9	55 5		495 60
	Pacetamol perfusion 1000MG/ml	medicaments	3	1 830		5 490
	Phluoroglucinol inj	medicaments	6	325		1 950
	Vitamine B comple inj	medicaments	6	140		840
	Kit soins Consultation	consommable prestation	1	1 000	600	1 000
	ACTES	acte de soins			2 000	2 000
	MISE EN OBSERVATION	prestation	2	500		1 000
	TOTAL ACCES PALUSTRE					22 370

Prestations	Intrants / actes médicaux SONUC	Туре	Quantité	Prix unitaire intrants	Prix acte	Tarif (en FCFA)
	Artesunate ou Artémether 80 inj	medicaments	9	585		5 265
	Paracétamol perfusion 10mg/ml IV obligatoire	medicaments	3	1 830		5 490
	TDR/ Goutte épaisse	consommable	1	500		500
Paludisme au AART (1ere et 2em ligne) Episiotomie Travail dirigé/déclenché (conso supplémentaire)	Dextrose 500 ml 5%	medicaments	4	800		3 200
	perfuseur	consommable	1	175		175
	Catheter 18	consommable	3	260		780
Paludisme au AART (1ere et 2em ligne) Episiotomie Travail dirigé/déclenché (conso supplémentaire)	Paracétamol 500 mg cp Artéméther luméfantrine cp	medicaments medicaments	12	5 1 500		1 500
	Seringue de 10 ml	consommable	9	55		495
	Kit soins	consommable	1	1 000		1 000
	Consultation	prestation	1		600	600
	ACTES	acte de soins	1		2 000	2 000
	TOTAL PALUDISME 1ere et 2em ligne					21 065
Paludisme au AART (1ere et 2em ligne) Episiotomie Travail dirigé/déclenché (conso supplémentaire) Ventouse conso supplémentaire	Seringues 10 ml	consommable	1	55		55
	Gants stériles 7,5	consommable	1	250		250
	Compresses 40x40	consommable	10	70		700
	Vicryl 0	consommable	1	2 140		2 140
Episiotomie	Lidocaïne 50 ml 2%	medicaments	1	470		470
	Amoxicilline-acide clavulanique 500 mg	medicaments	14	280		3 920
	ACTES	acte de soins			2 000	2 000
	TOTAL EPISIOTOMIE					9 535
	seringues 10 ml	consommable	3	55		165
	dextrose 500 ml	medicaments	1	800		800
	ringer 500 ml	medicaments	1	800		800
	perfuseur cathéter 18	consommable consommable	1	175 260		175 260
	Misoprostol	medicaments	4	250		1 000
	Ocytocine amp 10 UI	medicaments	130	2		260
	kit soins	consommable	1	1 000		1 000
	ACTES	acte de soins	1		3 000	3 000
	TOTAL TRAVAIL DIRIGE		4.0	T O		7 460
	compresses 40x40	consommable	10	70 55		700
	seringues 10 ml dextrose 500 ml	consommable consommable	1	800		55 800
	cathéter 18 - 20	consommable	1	260		260
	Perfuseur	consommable	1	175		175
Ventouse conso	ringer 500 ml	medicaments	1	800		800
supplémentaire	ocytocine amp	medicaments	1	130		130
	Kit soins	consommable	1	1 000		1 000
	Amoxicilline-acide clavulanique 500 mg	medicaments	14	280		3 920
	ACTE	acte de soins			4 500	4 500
	TOTAL VENTOUSE CONSO SUPPL					12 340
	Seringues 10 ml	consommable	1	55		55
Travail dirigé/déclenché (conso supplémentaire) Ventouse conso supplémentaire Déchirure du col ou du périnée (conso supplémentaire) Césarienne + chirurgie pour hémorragie grave type HRP (2)ou PP(0,5) ou rupture utérine	Gants stériles 7,5	consommable	2	250		500
Dáshi 4	Amoxicilline-acide clavulanique 500 mg	medicaments	14	280		3 920
	Compresses 40x40	consommable	20	70		1 400
	Vicryl 1	consommable	20	2 140		4 280
	Lidocaïne 50 ml	medicaments	1	470		470
	ACTES	acte de soins	1		3 000	3 000
	TOTAL DECHIRURE DU COL ET DU PERINE					13 625
	Bétadine jaune (en remplacement de chlorhexidine)	medicaments	1	1 400		1 400
	Bétadine rouge	medicaments	1	650		650
	Lame de bistouri	consommable	2	30		60
	Compresses 40x40	consommable	50	70		3 500
	Gants stériles 7,5 / 8	consommable	6	250		1 500
	Gants non stériles	consommable	20	50		1 000
	Sparadrap 1 m vicryl 0	consommable consommable	1 2	400 2 100		400 4 200
	vicryl 00 serti	consommable	2	2 100		4 200
	vicryl 1 serti	consommable	2	2 100		4 200
rupture utérine	fil à peau	consommable	1	1 500		1 500
(0,5)	Sonde Foley	consommable	1	360		360
	Poche urine	consommable	1	210		210
	Dextrose 500 ml	medicaments	2	800		1 600
	Serum salé 500 ml Ringer 500 ml	medicaments medicaments	6	800 800		1 600 4 800
	Géloplasma 500ml	medicaments medicaments	1	5 000		5 000
	Cathéter 18, 20	consommable	2	260		520
		concommanc		400	L	040

Prestations	Intrants / actes médicaux SONUC	Туре	Quantité	Prix unitaire intrants	Prix acte	Tarif (en FCFA)
		760				
Chirurgie pour hémorragie grave type HRP et PP (conso supplémentaire) Transfusion sanguine Réanimation du nouveau-né Menaces d'accouchement prématuré avant 35 semaines HTA/Pré éclampsie légère Pré éclampsie légère Pré éclampsie jest part (0,5)						360 7 000
	F					350
		medicaments				100
	clavilanique) cp.					3 920
	Retamine 500 mg medicaments 1 700	600				
						3 360 450
	Paracétamol inj (en remplacement					3 660
		medicaments	2	600		1 200
	,					450
	<u> </u>					550
						1 000
						245
						280
			_			55
						1 000
						200
	*					200 520
	<u> </u>					7 000
						2 500
		acte de soins	1		20 000	20 000
						92 660
						8 400
			30	70		2 100
	<u> </u>					
						10 500
)	5 000
	•		1	10 000		10 000
		acte de soins				15 000
		consommable	1	100	20 000 1 500 3 000	100
	Kit transfusion Consommable 1 5 000		1 500	1 500		
Réanimation du	TOTAL					1 600
	•					100
						950 600
Menaces						100
	5.1					100
-						275
35 semaines	Kit soins		1	1 000		1 000
Réanimation du nouveau-né Menaces d'accouchement prématuré avant 35 semaines		acte de soins			600	600 3 725
	prématuré					
TIMA / D4					500	1 000
	<u> </u>		_	23	3 000	2 250 3 000
						6 250
Menaces d'accouchement prématuré avant 35 semaines HTA/Pré éclampsie légère s	·					360
	•					210
						520 350
						5 000
						3 200
Drá áclamacia		medicaments				3 200
sévère	à 50%	medicaments	12	800		9 600
						550
						260
						180 500
						700
	•					2 500
	*		6	500		3 000
		acte de soins			4 500	4 500
		1:	1	800		34 630
	Ringer 500 ml medicaments 4					
eclampsie légère Pré éclampsie sévère /Eclampsie /éclampsie post	Ringer 500 ml Geloplasma	medicaments medicaments	1	5 000		3 200 5 000

Prestations	Intrants / actes médicaux SONUC	Туре	Quantité	Prix unitaire intrants	Prix acte	Tarif (en FCFA)
	ocytocine amp 10 UI/ml	medicaments	4	130		520
	misoprostol 500 mg	medicaments	4	250		1 000
	amoxiclav 1g (amoxicilline +	medicaments	14	280		3 920
	clavilanique) cp.			# 50		2.240
	Ceftriaxone 1g inj	medicaments	4	560		2 240
	Gentamycine 1g inj	medicaments	4	100		400
	gants stériles 7,5 / 8	consommable	2	250		500
	compresses 40x40	consommable	30	70		2 100
	Bétadine jaune (en remplacement de chlorhexidine)	medicaments	1	1 400		1 400
	gants de révision	consommable	1	250		250
	seringues 10 ml	consommable	4	55		220
	ACTES	acte de soins	1	00	3 000	3 000
	Kit soins	consommable	1	1 000	0 000	1 000
	Hospitalisation	prestation	5	500		2 500
	TOTAL Hémorragie	p	-			27 770
	Ringer lactate 500 ml	medicaments	6	800		4 800
	cathéter 18 - 20	consommable	3	260		780
	Ceftriazone inj	medicaments	10	560		5 600
	gentamycine 80 mg	medicaments	10	100		1 000
	métronidazole 500 mg inj	medicaments	10	505		5 050
	Gants de soins	consommable	5	50		250
	Gants stériles	consommable	1	250		250
B	perfuseur	consommable	3	175		525
Endométrite	seringue 10 ml	consommable	40	55		2 200
sevère	paracétamol inj	medicaments	3	1 830		5 490
	paracétamol CP	medicaments	20	5		100
	Amoxiclav comp 1g	medicaments	14	280		3 920
	Ergométrine inj	medicaments	10	30		300
	Hospitalisation	prestation	5	500		2 500
	Kit soins	consommable	1	1 000		1 000
	ACTES	acte de soins			3 000	3 000
	TOTAL Endométrite sevère					36 765
	Paracétamol 500 mg cp	medicaments	20	5		60
75	Erythromycine 500 mg	medicaments	20	55		1 100
Mastite	Consultation	prestation	1		600	600
	TOTAL MASTITE					1 760
Syphilis	Benzathine benzyl penicilline 2,4MUI	medicaments	1	280		280
	Séringue 10cc	consommable	1	55		55
	Erythromycine 500 mg (en cas	medicaments	15	55		825
	d'allergie)					
	Actes	acte de soins	1		600	600
	Total SYPHILIS					1 760
	Paracétamol 500 cp	medicaments	24	5		120
	erythromycine 500 mg	medicaments	30	55		1 650
Abcès mammaire	compresses 40x40	consommable	20	70		1 400
	lame de bistouri	consommable	1	30		30
	lidocaïne 50 ml	medicaments	1	470		470
	seringue 10 ml	consommable	1	55		55
	sparadrap 15 cm	consommable	1	400		400
	Polyvidone iodée	medicaments	1	1 400		1 400
	gants de soins	consommable	5	50		250
	Gants stériles	consommable	1	250	600	250
	Consultation	prestation	1		600	600
	ACTES TOTAL ABCES MAMMAIRE	acte de soins			4 500	4 500 11 125
		mediaama-t-		2.000		
	Cefotaxime 500mg Ceftriaxone ini	medicaments	8	3 000		24 000
	dextrose 250 ml à 10%	medicaments medicaments	10	560 800		5 600 3 200
	cathéter	consommable	4	260		1 040
	gentamycine 20 mg	medicaments	8	100		800
			20	200		4 000
		medicaments				
	Ampicilline 1g	medicaments medicaments				
	Ampicilline 1g Cloxacilline 1g	medicaments	20	250		5 000
Infection	Ampicilline 1g Cloxacilline 1g KCL amp	medicaments medicaments	20 1	250 95		95
bactérienne du	Ampicilline 1g Cloxacilline 1g KCL amp Gluconate de Ca	medicaments medicaments medicaments	20 1 1	250 95 90		95 90
	Ampicilline 1g Cloxacilline 1g KCL amp Gluconate de Ca Nacl	medicaments medicaments medicaments medicaments	20 1 1 1	250 95 90 95		95 90 95
bactérienne du	Ampicilline 1g Cloxacilline 1g KCL amp Gluconate de Ca Nacl Gant de soins	medicaments medicaments medicaments medicaments consommable	20 1 1 1 1 20	250 95 90 95 50		95 90 95 1 000
bactérienne du	Ampicilline 1g Cloxacilline 1g KCL amp Gluconate de Ca Nacl Gant de soins Sparadrap	medicaments medicaments medicaments medicaments consommable consommable	20 1 1 1 20 1	250 95 90 95 50 400		95 90 95 1 000 400
bactérienne du	Ampicilline 1g Cloxacilline 1g KCL amp Gluconate de Ca Nacl Gant de soins Sparadrap seringue 10 ml	medicaments medicaments medicaments medicaments consommable consommable consommable	20 1 1 1 20 1 20	250 95 90 95 50 400 55		95 90 95 1 000 400 1 100
bactérienne du	Ampicilline 1g Cloxacilline 1g KCL amp Gluconate de Ca Nacl Gant de soins Sparadrap seringue 10 ml NFS	medicaments medicaments medicaments medicaments consommable consommable consommable consommable	20 1 1 1 20 1 20 1 20	250 95 90 95 50 400 55 5000		95 90 95 1 000 400 1 100 4 500
bactérienne du	Ampicilline 1g Cloxacilline 1g KCL amp Gluconate de Ca Nacl Gant de soins Sparadrap seringue 10 ml NFS dosage CRP	medicaments medicaments medicaments medicaments consommable consommable consommable consommable	20 1 1 1 20 1 20 1 20	250 95 90 95 50 400 55 5 000 3 000		95 90 95 1 000 400 1 100 4 500 6 000
bactérienne du	Ampicilline 1g Cloxacilline 1g KCL amp Gluconate de Ca Nacl Gant de soins Sparadrap seringue 10 ml NFS dosage CRP Kit soins	medicaments medicaments medicaments medicaments consommable consommable consommable consommable consommable	20 1 1 1 20 1 20 1 2 1	250 95 90 95 50 400 55 5 000 3 000 1 000		95 90 95 1 000 400 1 100 4 500 6 000 1 000
bactérienne du	Ampicilline 1g Cloxacilline 1g KCL amp Gluconate de Ca Nacl Gant de soins Sparadrap seringue 10 ml NFS dosage CRP	medicaments medicaments medicaments medicaments consommable consommable consommable consommable	20 1 1 1 20 1 20 1 20	250 95 90 95 50 400 55 5 000 3 000		95 90 95 1 000 400 1 100 4 500 6 000

Surveillance biologique Examen d'anapath consommable 1 TOTAL surveillance biologique ECBU consommable 1 3 000 Ceftriaxone 1g inj medicaments 10 465 Paracetamol perfusion medicaments 2 1 830 gants de soins consommable 5 50	68 420 600 800 3 600 12 000 1 300 550 55 675 1 500 1 000 150 3 500 4 200 29 930 4 000 550 1 000 780 650 1 90 1 90 1 90 1 50 1 800 1 500 3 000 1 1 10 1 600 1 000 520 1 75
Penicilline (J/Métronidazole inj medicaments 20 180 Diazépam amp 10 mg medicaments 20 180 dextrose 250 ml medicaments 15 800 cathéter consommable 5 260 scringue 5 ml consommable 10 55 Seringue 10ml consommable 1 55 singuile à PL consommable 1 675 sonde gastrique 6 ou 8 consommable 1 100 Ranidine medicaments 1 150 Hospitalisation prestation 7 500 ACTES acte de soins 1 4 200 dextrose 250 ml medicaments 5 800 scringue 5 ml consommable 10 55 scringue 5 ml consommable 10 55 scringue 5 ml consommable 2 500 cathéter consommable 2 500 cathéter consommable 2 500 cathéter consommable 2 550 Dêtresse KCL medicaments 2 95 Phénobarbital inj medicaments 2 95 Phénobarbital inj medicaments 2 95 Dazépam amp 10 mg medicaments 2 95 Cantis de soins consommable 1 50 Diazépam amp 10 mg medicaments 1 50 Diazépam amp 10 mg medicaments 1 50 Diazépam amp 10 mg medicaments 1 50 ACTES acte de soins 1 3 3 300 ACTES acte de soins 1 3 3 3 Forfait surveillance soins consommable 1 1 175 Cantis de soins consommable 1 400 Cetrixone le Beta HCG quantitatif consommable 1 400 Cetrixone le Beta HCG quantitatif consommable 1 400 Cetrixone le Beta HCG quantitatif consommable 1 400 Cetrixone le Binj medicaments 1 400 Cetr	800 3 600 12 000 1 300 550 55 675 1 500 1 000 29 930 4 000 550 1 000 780 650 1 90 1 90 1 500 3 000 1 1 800 1 500 3 000 1 1 600 1 1 600 1 000 520
Diazepam amp 10 mg medicaments 20 180 dextrose 250 ml medicaments 15 800 catheter consommable 5 260 seringue 5 ml consommable 10 55 seringue 5 ml consommable 1 55 sold significant 55 sold seringue 10ml consommable 1 55 sold seringue 10ml consommable 1 55 sold seringue 10ml consommable 1 150 sold seringue 10ml consommable 1 1000 manificant 1000 manifica	3 600 12 000 1 300 550 55 675 1 500 1 000 1 50 3 500 4 200 29 930 4 000 550 1 000 780 650 1 90 1 90 1 500 3 000 1 1 500 3 000 1 1 600 1 000 520
dextrose 250 ml medicaments 15 800 cathèter consommable 5 260 cathèter consommable 10 55 Seringue 5 ml consommable 10 55 Seringue 10ml consommable 1 675 sonde gastrique 6 ou 8 consommable 1 675 sonde gastrique 6 ou 8 consommable 1 1000 Ranidine medicaments 1 1000 medicaments 1 150 medicaments 2 500 medicaments 2 250 medicaments	12 000 1 300 550 55 675 1 500 1 000 1 500 29 930 4 000 550 1 000 780 650 1 90 1 90 1 500 3 3 000 1 1 500 3 000 1 1 600 1 000 520
Cathéter Consommable 5 260	1 300 550 55 675 1 500 1 000 150 3 500 4 200 29 930 4 000 550 1 000 650 190 400 50 1 800 1 500 1 600 1 100 1 600 1 000 520
Seringue 10ml	550 55 675 1 500 1 000 150 3 500 4 200 29 930 4 000 550 1 000 780 650 190 190 400 50 1 800 3 000 14 110 1 600 1 000 520
Seringue 10ml	675 1 500 1 000 1 500 3 500 4 200 29 930 4 000 550 1 000 780 650 1 90 1 90 4 00 5 0 1 800 1 500 1 1 600 1 000 5 20
Source S	1 500 1 000 150 3 500 4 200 29 930 4 000 550 1 000 780 650 190 400 50 1 800 1 500 3 000 14 110 1 600 1 000 520
Kit soins	1 000 150 3 500 4 200 29 930 4 000 550 1 000 780 650 190 400 50 1 800 1 500 3 000 14 110 1 600 1 000 520
Ranidine	150 3 500 4 200 29 930 4 000 550 1 000 780 650 190 400 50 1 800 1 500 3 000 14 110 1 600 1 000 520
Hospitalisation	3 500 4 200 29 930 4 000 550 1 000 780 650 190 400 50 1 800 1 500 3 000 14 110 1 600 1 000 520
ACTES	4 200 29 930 4 000 550 1 000 650 190 190 400 50 1 800 1 500 1 600 1 1000 520
Contact Contact Consommable Consomma	29 930 4 000 550 1 000 780 650 190 400 50 1 800 1 500 3 000 14 110 1 600 1 000 520
dextrose 250 ml medicaments 5 800	4 000 550 1 000 780 650 190 190 400 50 1 800 1 500 3 000 14 110 1 600 1 000 520
Seringue 5 ml	550 1 000 780 650 190 190 400 50 1 800 1 500 3 000 14 110 1 600 1 000 520
Sonde gastrique	1 000 780 650 190 190 400 50 1 800 1 500 3 000 14 110 1 600 1 000 520
Phénobarbital inj medicaments 2 325	650 190 190 400 50 1 800 1 500 3 000 14 110 1 600 1 000 520
NACL Glunat CA medicaments 2 95	190 190 400 50 1 800 1 500 3 000 14 110 1 600 1 000 520
NACL Glunat CA medicaments 2 95	190 400 50 1 800 1 500 3 000 14 110 1 600 1 000 520
Sparadrap Consommable 1 400	400 50 1 800 1 500 3 000 14 110 1 600 1 000 520
Gants de soins	50 1 800 1 500 3 000 14 110 1 600 1 000 520
Diazépam amp 10 mg medicaments 10 180	1 800 1 500 3 000 14 110 1 600 1 000 520
Hospitalisation	1 500 3 000 14 110 1 600 1 000 520
ACTES	3 000 14 110 1 600 1 000 520
TOTAL	14 110 1 600 1 000 520
Matter M	1 600 1 000 520
Catether Consommable 2 260 Perfuseur Consommable 1 175 Consommable 2 50 Consommable 2 50 Consommable 2 50 Consommable 2 55 Consommable 3 500 Consommable 6 500 Consommable 7 7 7 7 7 7 7 7 7	520
Perfuseur Consommable 1 175	
Hypoglycémie Gants de soins Consommable 2 50	175
Seringue 10 ml Consommable 2 55	170
Sparadrap Consommable 1 400	100
destrostix consommable 6 500 Hospitalisation prestation 3 500 ACTES acte de soins 1 3 000 TOTAL	110
Hospitalisation	400
ACTES	3 000 1 500
Forfait surveillance biologique Dosage des Béta HCG quantitatif consommable 2 Contraceptif(Oralcon-F) medicaments 1 Examen d'anapath consommable 1 TOTAL surveillance biologique ECBU consommable 1 3 000 Ceftriaxone 1g inj medicaments 10 465 Paracetamol perfusion medicaments 2 1 830 gants de soins consommable 5 50	3 000
Forfait surveillance biologique Contraceptif(Oralcon-F) medicaments 1 Consommable 1	11 405
Forfait surveillance biologique Contraceptif(Oralcon-F) medicaments 1 Consommable 1	Prix à
biologique Examen d'anapath consommable 1 TOTAL surveillance biologique ECBU consommable 1 3 000 Ceftriaxone 1g inj medicaments 10 465 Paracetamol perfusion medicaments 2 1 830 gants de soins consommable 5 50	demander
ECBU consommable 1 3 000 Ceftriaxone 1g inj medicaments 10 465 Paracetamol perfusion medicaments 2 1 830 gants de soins consommable 5 50	au Centre
Ceftriaxone 1g injmedicaments10465Paracetamol perfusionmedicaments21 830gants de soinsconsommable550	Pasteur
Paracetamol perfusion medicaments 2 1 830 gants de soins consommable 5 50	3 000
gants de soins consommable 5 50	4 650
	3 660
Ringer 500 ml medicaments 2 800	250 1 600
Pyelonephrite Kit de soins Consommable 1 1 000	1 000
Hospitalisation prestation 3 500	1 500
CONSULTATIONS prestation 1 600	600
ACTES acte de soins 1 600	600
TOTAL PYELONEPHRITE	16 860
aminophiline medicaments 1 100	100
Couveuse consommable/prestataion 1 15 000	15 000
oxygènothérapie consommable/prestataion 1 10 000 Prématurité ranitidine medicaments 1 150	10 000
Prématurité moins 34sa ranitidine medicaments 1 150 sonsommable 1 3 000	150 3 000
calcémie, magnésemie consommable 1 8 000	8 000
glycemie consommable 1 1 000	1 000
TOTAL	37 250
Serum Glucosé 10% medicaments 3 800	2 400
Quinine inj medicaments 6 165	990
Seringues 10cc consommable 10 55	550
Gants de soins consommable 10 50	500
Cathelon G24 consommabe 2 260	520
Paludisme Sparadrap consommable 1 400	400
néonatal KCL medicaments 1 95 Nacl medicaments 1 95	
Gluconate deCa medicaments 1 95	95
Perfuseur consommable 3 175	95
ACTES acte de soins 1 3 000	95 95
TOTAL	95

Prestations	Intrants / actes médicaux SONUC	Туре	Quantité	Prix unitaire intrants	Prix acte	Tarif (en FCFA)
Fistule obstétricale	GRATUIT					
Menace d'avortement	Fer + acide folique	medicaments	30	5		150
	Phloroglucinol 80mg : 1amp IVDL	medicaments	6	325		1 950
	Consultation	prestation	1		600	600
	Total Menace d'avortement					2 700
Rupture	Ampicilline 1g inj	medicaments	4	200		800
prématuré /	Séringues	consommable	2	55		110
prolongé des	gants de soins	consommable	2	50		100
membranes	Total RPM					1 010
	Paracétamol 500 cp	medicaments	20	5		100
	Erythromycine 500 mg	medicaments	30	55		1 650
	Compresses 40x40	conommable	10	70		700
	Lame de bistouri	conommable	1	30		30
O	Lidocaïne 50 ml	medicaments	1	470		470
Suppuration pariétales	Seringue 10 ml	consommable	1	55		55
parietales	Sparadrap 15 cm	consommable	1	400		400
	Polyvidone iodée	medicaments	1	1 400		1 400
	Fil à peau	consommable	2	1 500		3 000
	ACTES	acte de soins	1	600		600
	TOTAL					8 405
Dossier Médical		consommable	1	600		600
Kit anesthésie	BupivacaÏne	medicaments	1	800		800
	Sonde d'intubation	consommable	1	2 500		2 500
	Sonde d'aspiration	consommable	1	700		700
	électrodes à ECG	consommable	1	500		2 500
	Canule de Guédel	consommable	1	2 500		2 500
	Aiguille à ponction	consommable	2	675		1 350
	Ephédrine 30 inj	medicaments	1	1 500		1 500
	Fentanyl	medicaments	1	550		550
	Celocurine	medicaments	1	3 000		3 000
	Halothane	medicaments	1	18 165		18 165
	diazépam 1amp 10 mg	medicaments	2	180		360
	Thiopental inj 1g	medicaments	1	875		875
	Bilan préopératoire (NFS, TC/TS, Urée, Créat)	consommable	1	12 500		12 500
	CONSULTATION	prestation	1		900	900
	TOTAL Kit anesthésie					48 200